



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Ministère du Développement Rural

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL HORIZON 2025 (SDSR)

Rapport sommaire

Décembre 2012

SOMMAIRE



I

PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA SDSR

Objectifs globaux et spécifiques

Processus et planning

Méthodologie adoptée

II

DIAGNOSTIC DU SECTEUR RURAL

Caractérisation du Secteur Rural

Éléments de diagnostic global et thématique

Synthèse des pistes prioritaires de solutions aux problématiques thématiques

III

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL

Fondements et axes stratégiques de la SDSR

Éléments synthétiques des cadres logiques

Objectifs globaux

Effets escomptés

IV

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE



I

PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA SDSR

Objectifs globaux et spécifiques

OBJECTIFS GLOBAUX

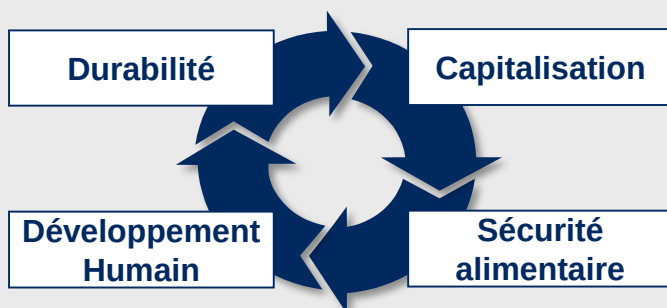
A partir d'une réflexion élargie à tous les acteurs concernés :

- Définir une Stratégie de Développement rural, à l'horizon 2025
- Elaborer un Plan National d'Investissements Agricoles (PNIA 2012/2016)
- Promulguer une Loi d'Orientation Agro-Pastorale qui constitue le cadre juridique et institutionnel approprié pour traduire dans les faits les options de développement du secteur rural, telles que déclinées dans la Stratégie élaborée

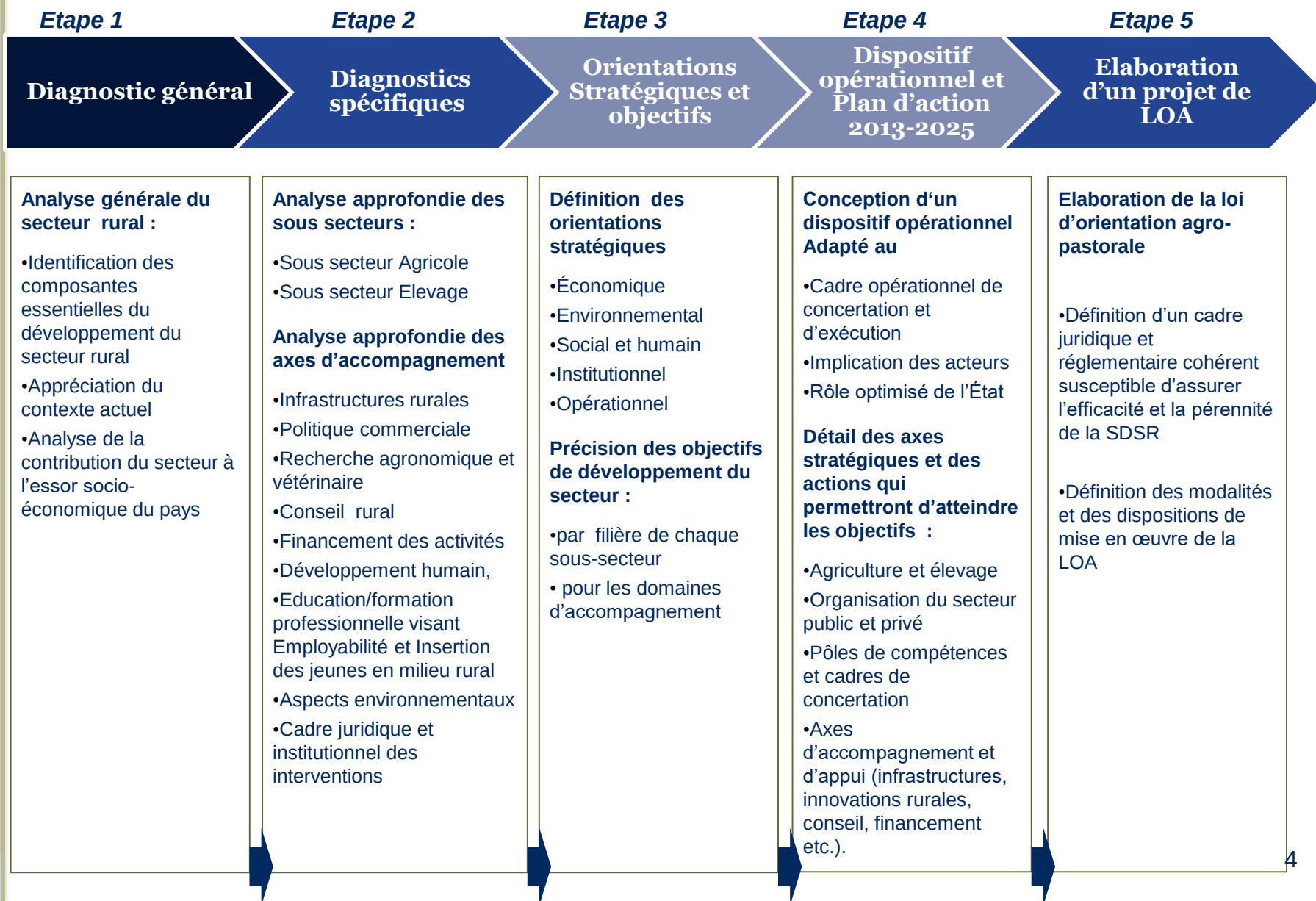
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Procéder à la revue critique et participative des principaux axes des politiques sous-sectorielles;
- Définir une politique cohérente pour un développement intégré du secteur rural ;
- Inscrire la stratégie dans le respect et la mise en valeur efficiente des ressources naturelles;
- Favoriser l'innovation et le développement humain dans le secteur rural à travers (i) la recherche, l'innovation et la vulgarisation, (ii) l'éducation et la formation professionnelle;
- Promouvoir l'emploi dans le secteur rural notamment pour les jeunes et les femmes;
- Elaborer un programme d'investissement Agro-Pastoral 2013-2020 et déterminer la politique de financement du secteur rural ;
- Proposer les dispositions de partenariat public/privé et les conditions favorables aux investissements;
- Favoriser l'efficacité, l'impact et la durabilité de la SDRS notamment à travers un dispositif de suivi évaluation adéquat;
- Définir un cadre juridique et institutionnel opérationnel de la SDRS;
- Elaborer et mettre en œuvre une loi d'Orientation Agro-Pastorale (LOA):

Conjugaison des fondamentaux :

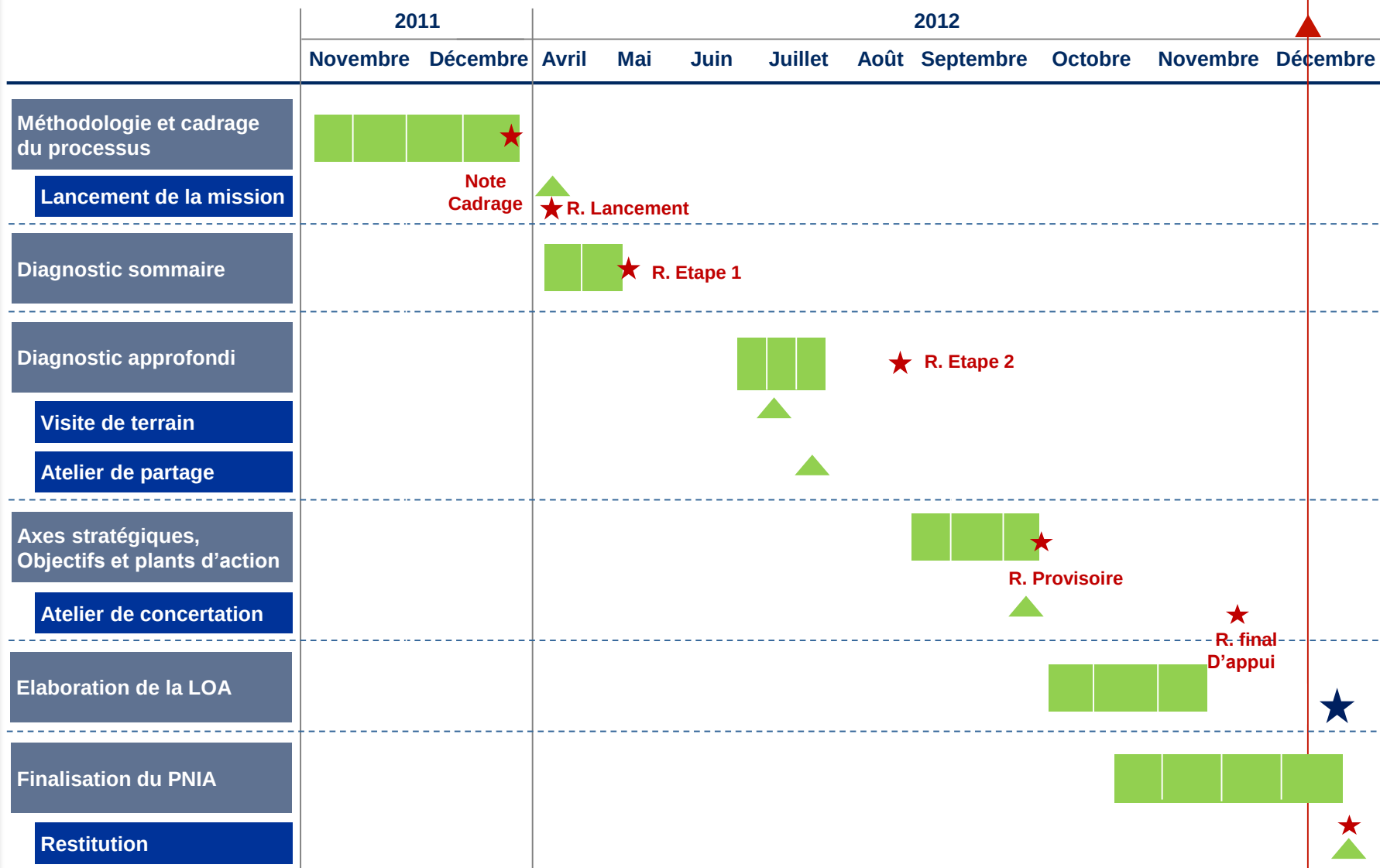


Processus d'élaboration de la SDSR



Planning d'élaboration de la SDSR

Aujourd'hui



★ Livrables

★ LOA

- Chaque rapport d'étape a été précédé par la production de 11 rapports thématiques
- A la fin du processus, le produit final sera présenté au conseil des ministres et au parlement

- Draft Projet de Loi d'orientation Agricole

R. Final SDSR
R. Sommaire
LOA



Méthodologie adoptée

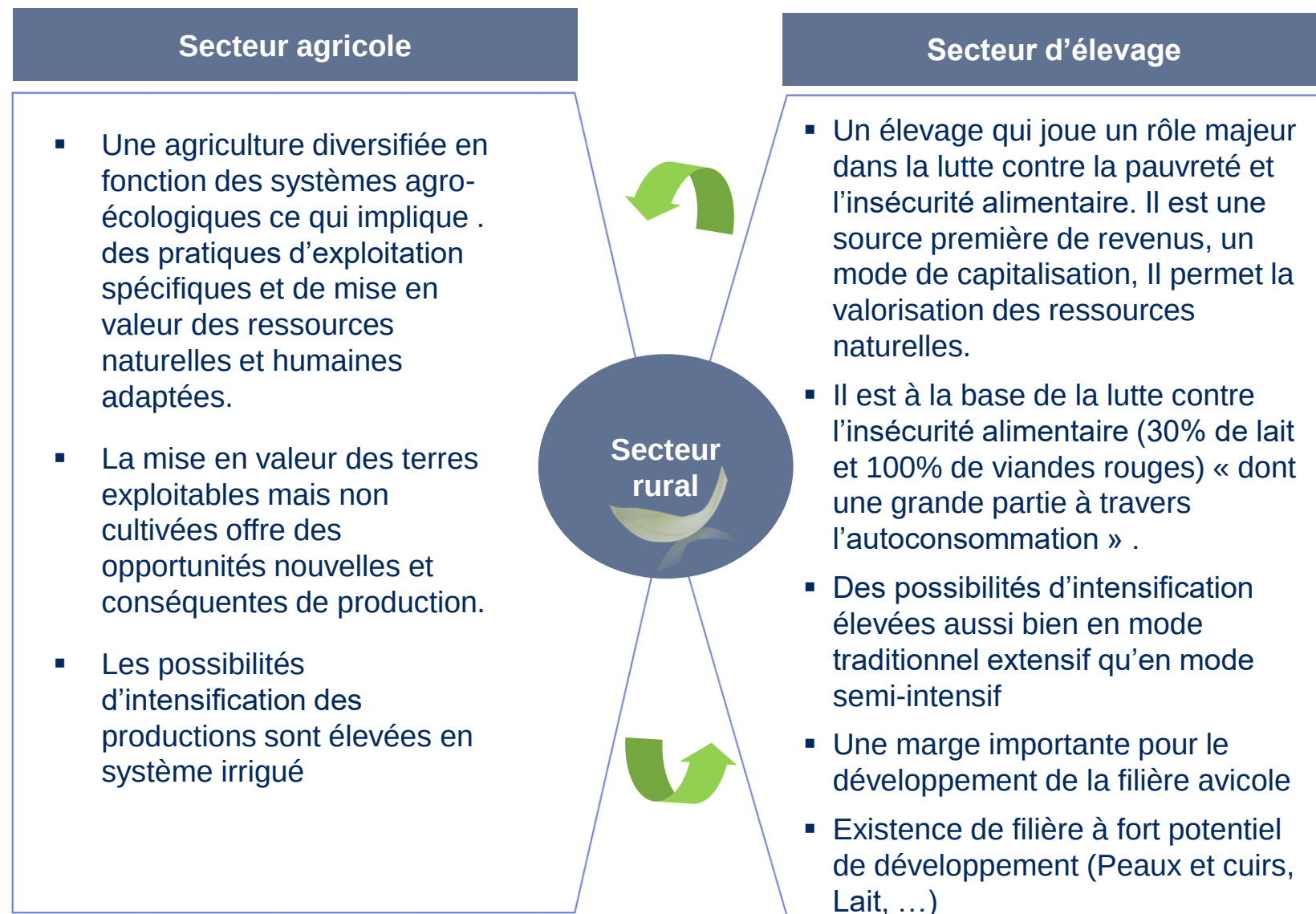
Une méthodologie de conception innovante qui a permis l'aboutissement à une vision stratégique :





DIAGNOSTIC DU SECTEUR RURAL

Caractérisation du Secteur Rural



Caractérisation du Secteur Rural

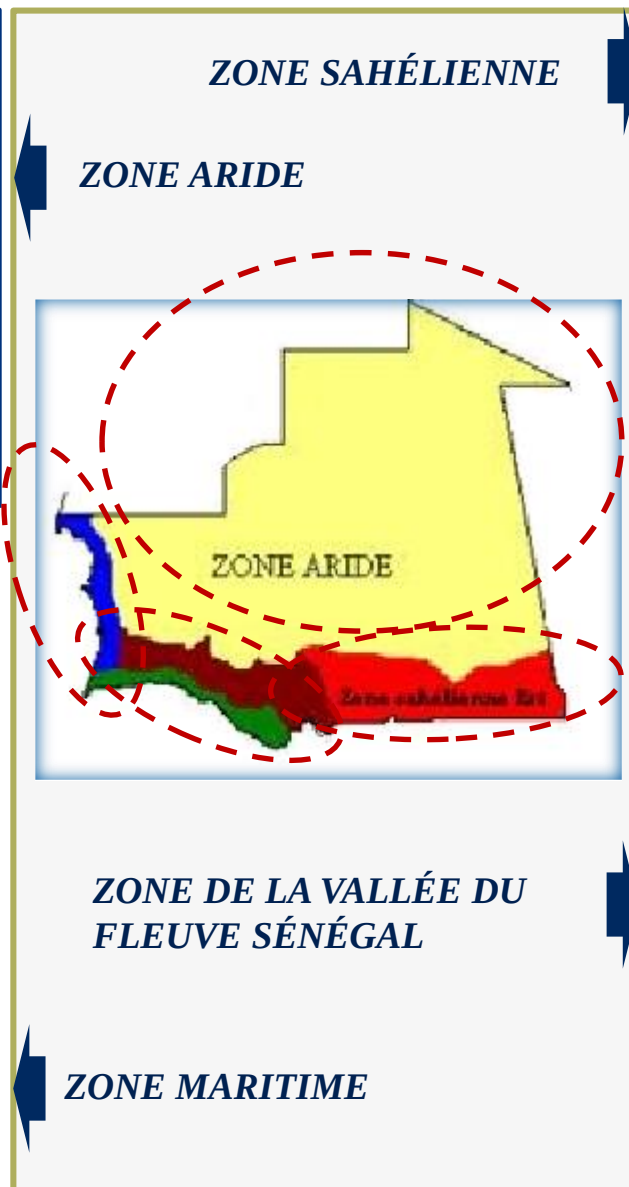
Zones agro-écologiques et systèmes de production

1

- 80% de la superficie totale
- Sécheresse de l'air et très faible pluviométrie
- Le système de production de référence est de type oasien (Palmier et céréales, luzernes, fruits et légume comme cultures associées)
- Elevage transhumant et extensif de camelins et petits ruminants
- 16.000 ha en système oasien soit 3% de la SAU potentielle

4

- Une bande littorale de 50 km de large de Nouadhibou au bas delta du fleuve
- Possibilité de développement de cultures maraîchères et arboricoles sur un potentiel estimé à environ 12.000 Ha soit 2% de la SAU potentielle
- Elevage de type urbain est développé à proximité des agglomérations.



2

- Sud-Est de la Mauritanie où alterne une saison hivernale sèche et une saison estivale pluvieuse.
- Le système de production est du type agro-pastoral.
- A l'Est : Elevage transhumant et extensif et cultures traditionnelles pluviales (*sorgho, mil, maïs*) sur un potentiel estimé à 250.000 ha soit 49% de la SAU potentielle
- Au sud : cultures (*sorgho, maïs, légumes*) derrière barrages et bas fonds sur un potentiel estimé à environ 60.000 ha, soit 12% de la SAU

3

- Agriculture irriguée en maîtrise totale de l'eau sur un potentiel estimé à 135.000 Ha (Céréales, Fruits et Légumes, etc.) soit 26% de la SAU potentielle
- Systèmes de décrue naturelle ou contrôlée du WALO estimés à 40.000 ha (Sorgho et Maïs) soit 8% de la SAU potentielle qui dépend pour 50% environ de la gestion du barrage de MANANTALI)
- Elevage sédentaire, semi intensif, pratiqué surtout dans la vallée du fleuve avec une courte transhumance pendant la saison de culture.



Caractérisation du Secteur Rural / Enjeux du secteur rural

Secteur peu développé avec une faible contribution à la croissance

A

**Enjeux de croissance
et de contribution à
l'essor économique
du pays**

A1

**Faible
contribution à la
croissance
malgré un poids
important dans
l'économie**

- ~ 18% de contribution de l'agriculture et l'élevage au PIB dont ~ 14 % revient à l'élevage seul
- ~ 60 % de la population rurale vit de l'agriculture et de l'élevage
- ~ 3 % contribution à la croissance

A2

**Inefficiences de
l'agriculture
irriguée et de la
maîtrise de l'eau**

Effort important dans l'aménagement hydro-agricole mais :

- Seulement 23% du potentiel est exploité, avec des rendements irréguliers, globalement faibles,
- Problème de maîtrise et de gestion des eaux de surface
- Un grand potentiel qui reste faiblement exploité

B

**Enjeux sociaux et de
développement
durable**

A3

**Sous valorisation
des produits
agricoles**

- Les sous-secteurs de l'élevage et de l'agriculture pluviale sont sous valorisés malgré leur importance et sont exploités de façon traditionnelle.
- Manque de synergie entre l'agriculture et l'élevage dans le cadre d'un développement rural intégré
- Transformation insuffisamment développée



Caractérisation du Secteur Rural / Enjeux du secteur rural

Enjeux importants sur le plan social et de développement durable

A

Contribution insuffisante à la croissance économique du pays

B

Enjeux sociaux et de développement durable

B1

Enjeux sociaux

- Part de la population rurale dans la population totale ~ **64% en 2012 vs 62% en 2000**.
- ~ **75%** des pauvres proviennent du milieu rural
- ~ 6 personnes sur 10 en milieu rural vivent en deçà du seuil de pauvreté
- 49,7% des ruraux sont analphabètes.

B2

Insécurité alimentaire

- Faible réponse à la demande intérieure (eg : *céréales ~ 24 % en moyenne sur 10 ans des besoins nationaux*)
- 10% des ménages ruraux sont en insécurité alimentaire chronique et d'autres 10 % sont fortement vulnérables (428.000 personnes en 2011)
- Augmentation du recours aux importations des denrées de première nécessité (blé, riz, sucre, lait, etc.)
- Hausses vertigineuses des prix des denrées alimentaires depuis 2007

B3

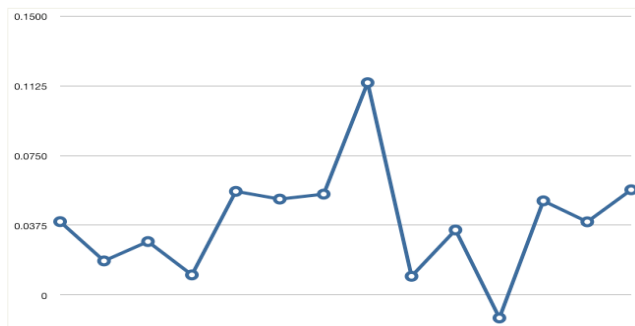
Vulnérabilité aux changements climatiques

- Pays saharo-Sahélien
- Instabilité climatique se manifestant par des phénomènes qui affectent fortement la production agricole : Sécheresses récurrentes, inondations, avancée des sables, ...
- Vulnérabilité des activités agropastorales et des cultures traditionnelles aux aléas climatiques

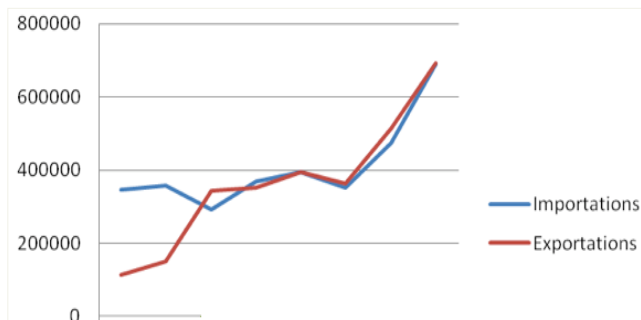


Contexte macro-économique

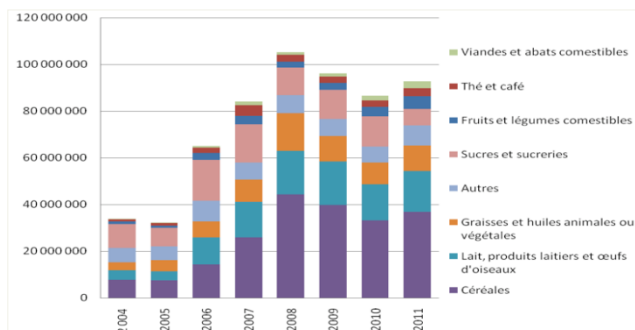
- Croissance du PIB 1999_2012



- Evolution des importations et des exportations en millions d'ouguiyas



- Evolution du PIB et des consommations



- Croissance économique significative et relativement supérieure en moyenne à celle des pays voisins d'Afrique du Nord
- Régression de la contribution des secteurs agricole et de l'élevage au PIB (17,5% pour la période 1999-03 et 14,8% pour la période 2008-12).

- Augmentation des échanges commerciaux du fait de la forte progression à la fois des importations et des exportations (multipliées par 8 en valeur entre 2000 et 2011)
- Les principaux produits agricoles exportés demeurent les cuirs et peaux et la gomme arabique en plus des échanges régionaux, informels, essentiellement de bétail sur pied
- Les importations de produits alimentaires sont relativement importantes et représentent 13% des échanges en 2011 (93 milliards d'ouguiyas)
- Accroissement de la dépendance aux importations





Eléments de diagnostic global et thématique

Synthèse de l'analyse SWOT du secteur rural

- Potentialités agricoles importantes : SAU potentielle estimée à environ 500.000 ha et un cheptel à effectif important (8 159 263 UBT)
- Expériences riches et diversifiées en matière de pratiques agricoles, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des contraintes du milieu
- Bonne base pour la pratique d'association Agriculture-Elevage
- Secteur privé déjà impliqué dans l'irrigué (environ 20.000 ha "aménagés") et au niveau de l'élevage (4 usines laitières)

Forces

- Forte dépendance du système d'élevage extensif et de l'agriculture traditionnelle de la pluviométrie
- Sols en partie pauvres et exposés à l'érosion hydrique et éolienne
- Faible adoption des résultats de la recherche
- Incohérence des approches en matière de Formation/Recherche/Développement
- Absence de contrôle de qualité des intrants
- Faible capacité d'exécution du MDR et faible niveau d'organisation des acteurs
- Sous financement du secteur

Faiblesses

- Risque de pauvreté accrue,
- Risque d'exode rural élevé
- Risque de déficits alimentaires encore plus importants à combler par des importations budgétivores
- Concurrence des produits importés
- Irrégularité des précipitations en termes de quantités et de répartition spatiotemporelle
- Fléaux biotiques et anthropiques (sécheresses, inondations, invasions acridiennes et aviaires, feux de brousse etc.)
- Risques de dégradation de la biodiversité

Menaces

- Forte volonté politique
- Existence de marchés porteurs tant au niveau national qu'international
- Fort potentiel qui peut donner naissance à toute une gamme d'activités agricoles à vocation commerciale, génératrice de revenus et créatrice d'emplois
- Manque à gagner en termes de productivité et d'économie des ressources
- Avantage de mise en synergie des initiatives gouvernementales d'objectifs complémentaires (SNSA, CLSP, PANE,...)

Opportunités



Domaine d'élevage



Rôle crucial pour la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, mais le potentiel reste loin d'être exploité à son niveau optimal



- Existence de trois systèmes d'élevage :
 - L'élevage extensif prédominant dans l'ensemble du pays sauf au niveau de la zone du fleuve
 - L'élevage sédentaire et quelques fois semi intensif dans la vallée du fleuve avec une courte transhumance pendant la saison de culture
 - et l'élevage périurbain pour la production de lait
- Le cheptel mauritanien est estimé à 1,6 million de bovins, 16 millions d'ovins et caprins, 1,4 million de camelins
- Le potentiel de développement est important : résultats encourageant l'amélioration génétique (sélection des races animales) , le développement de l'aviculture, l'exploitation plus rationnelle des ressources naturelles et fourragères et amélioration des pratiques d'élevage

Domaine de l'agriculture



Des Contraintes à surmonter mais un potentiel énorme à exploiter en fonction des zones agro-écologiques



- Le potentiel cultivable est estimé à 513.000 ha, tous systèmes de culture confondus
- 72% du potentiel est constitué de terres exploitables en système de production traditionnel (*DIÉRI, BAS-FONDS ET WALO*) qui dépendent fortement de la pluviométrie, de l'écoulement hydrique et donc de la qualité des infrastructures hydrauliques
- L'agriculture est fortement soumise aux aléas climatiques particulièrement l'agriculture pluviale. Sur la période 1983-2012, les mises en valeur dans ce système ont varié entre un minimum de 30.000 ha (1983) et un maximum de à 264.000 ha (2011).
- Fort potentiel d'intensification des productions en système irrigué
- Possibilités d'une diversification maîtrisée des productions en fonction des systèmes de production

Domaine des Infrastructures rurales



Ressources en eau rares et mal réparties ; sols fragiles et soumis aux effets physiques du climat

Faible développement des infrastructures rurales

Des défis de taille à relever

(valorisation durable des ressources et rationalisation de leur utilisation)



- Effort considérable en matière de mise en place d'infrastructures rurales et équipements :
 - Importantes infrastructures rurales : périmètres irrigués, barrages, digues et diguettes, petites retenues collinaires, points d'eau pour l'alimentation humaine et pastorale, parcs de vaccination
 - Pistes et ouvrages de désenclavement
 - Equipements et matériels agricoles divers.
- Efforts timides de développement des infrastructures agro-industrielles (Usines de lait,, industrie de fabrication de pâtes alimentaires, huileries, centres de conditionnement de légumes et dattes)
- Nécessité d'une optimisation de l'exploitation des ressources et de mise en œuvre d'une politique de conservation des eaux et sols
- Nécessité de généralisation des plans directeurs d'aménagement et d'application des textes (schémas fonciers, code de l'eau, code pastoral, etc.).
- Respect des engagements sous régionaux (OMVS)

Domaine de la recherche agronomique et vétérinaire

Faible capacité des institutions nationales en dépit du rôle stratégique de la recherche dans le développement du secteur

- La volonté politique en faveur de la recherche ne se traduit pas dans le niveau des moyens (humain, technique et financier) dévolus par l'Etat à la recherche
- Des acquis notamment dans le système irrigué et en santé animale
- Approche basée sur Recherche-Développement en partenariat avec les organisations internationales et régionales de coopérations scientifiques et techniques , notamment : OIE, AIEA, AFRICA RICE (ADRAO), CORAF, ICARDA, CIRAD, CILSS et divers réseaux.
- Absence d'une meilleure implication des acteurs et partenaires pour la prise en compte des problématiques de développement des exploitations agricoles dans leur spécificité
- Absence d'une articulation et d'une vision globale Recherche/Formation/vulgarisation ce qui induit un faible taux d'adoption et de transferts des acquis

De multiples expériences et différentes approches qui sont déconnectées entre elles et à faible impact

- Existence de plusieurs structures publiques en charge de la mission du conseil agricole sans coordination entre elles
- Structures caractérisées par le manque de professionnalisme et l'insuffisance des moyens
- La sociologie rurale n'est pas prise en considération dans les programmes de formation des vulgarisateurs.
- Absence de dispositif et de programmes de formation adaptée aux besoins du secteur
- Absence d'un cadre politique national de vulgarisation agricole qui définit les acteurs, le contenu, les outils de travail et la densité d'encadrement
- La demande en appui conseil se caractérise par une grande diversité des acteurs et donc des besoins diversifiés (Coopératives et leurs unions, associations et leurs unions, les groupements d'intérêts économiques, les fédérations des producteurs, les syndicats professionnels agricoles, les structures informelles)
- Faible interaction entre le conseil agricole et la recherche, d'où le manque d'actualisation du paquet technologique à vulgariser
- Le conseil agricole et rural n'apporte pas de réponses adéquates aux défis actuels des exploitations agricoles notamment en matière de diversification des cultures, d'intensification culturale et de modernisation des techniques de production.

Aspects juridiques et institutionnels

Un cadre juridique inadapté

L'effort réglementaire reste insuffisant par rapport à l'ambition politique de l'Etat et aux besoins réels en réglementation des secteurs :

- Dispersion de l'effort réglementaire
- Ambiguïté des dispositions juridiques
- Inapplication des textes à deux niveaux (Procédures, règles existantes, et textes d'application).
- Absence d'un cadre réglementaire complet pour certaines activités (agriculture, élevage, eau)
- Incompatibilité du statut de certains organismes avec les orientations politiques de l'Etat (communes et associations)

Un cadre institutionnel confus

Manque de coordination entre les différentes institutions du développement et même :

- Conflits de compétences et chevauchements induits par des textes (Problèmes de responsabilité).
- Absence de définition claire de l'attributaire de certaines missions
- Ancrage institutionnel inadapté de certaines missions

Un cadre de décentralisation insuffisant

Les communes ne sont pas fortement impliquées dans le développement du secteur rural à cause, en partie, des contraintes suivantes :

- Manque de ressources budgétaires
- Faible capacité des ressources humaines
- Pesanteur de la tutelle
- Inadaptation des cadres d'organisation
- Absence d'un cadre d'intercommunalité.

Focus sur le financement du secteur rural

Le financement public

- Budget de l'Etat focalisé sur le fonctionnement des administrations et entretien des infrastructures
- Financement de certaines activités présentant un caractère commercial (*commercialisation des récoltes, approvisionnement en intrants, travaux d'aménagement, ...*)
- La part du secteur rural dans les dépenses budgétaires (6%) n'est pas à la hauteur des ambitions et explique en grande partie la situation des services administratifs dans le secteur

Le financement par les PTF

- Intervention non coordonnée des PTF faute de non référence à une stratégie de développement rurale cohérente (*Multiplicité et non cohérence des cadres d'intervention*)
- Faiblesse des appuis extérieurs dévolus au secteur rural
- Saupoudrage des investissements en projets de faible impact et dont les acquis sont difficiles à pérenniser pour certains

Opérateurs et investisseurs privés

- Un rôle essentiel du privé dans les avancées réalisées par l'agriculture et l'élevage
- Faible recours aux IDE

Système financier national

- Faible contribution du système bancaire au financement du secteur rural (1%)
- Les structures de financement du secteur rural ne jouent pas leur rôle dans le développement du secteur
- L'UNCACEM est en situation financière difficile
- Insuffisance des fonds alloués au financement des AGR (*Réseau MICO dont seulement 12 caisses satisfaisantes sur 62*)



Domaine du Commerce

Contraintes en termes de politique commerciale mais des opportunités réelles pour protéger, appuyer et intégrer le secteur dans le marché international

- Forte dépendance des importations en matière d'approvisionnement alimentaire (céréales, huile, sucre, lait, etc.)
- Balance commerciale des produits alimentaires négative et fortement dépendante de la volatilité des cours sur les marchés internationaux
- Hausses des prix des produits agricoles
- Accords commerciaux impliquant des contraintes en termes de politique commerciale et de politique agricole, mais offrent aussi de nombreuses opportunités pour appuyer l'agriculture mauritanienne et la protéger, au besoin, de la concurrence parfois déloyale des importations



Dimension sociale

Compte tenu des défis d'ordre social qui caractérisent le milieu rural, cette dimension est à considérer comme prioritaire dans les dispositions de la SDSR et de la LOA

- Très forte dispersion de la population rurale, entravant les efforts de développement (*Prépondérance des localités de moins de 1000 ménages, seuil critique pour l'optimisation des infrastructures sociales*)
- Phénomène de migration accentué par les sécheresses successives (*Les nomades ne représentant plus que 4,8% de la population totale du pays*)
- 46% de la population vit en deçà du seuil de pauvreté et les zones rurales sont les zones où la pauvreté est la plus massive
- Nécessité d'une nouvelle vision stratégique qui **met le paysan au centre de l'équation de développement**, notamment à travers :
 - Une gestion de l'innovation dans le secteur rural
 - Une approche participative qui implique les population et prend en considération leurs besoins et leurs demandes
 - Une attention particulière à la femme rurale (approche genre)
 - Une sécurisation des statuts fonciers qui prend en considération les droits des femmes et des statuts faibles.

Dimension environnement

L'intégration de la dimension environnementale dans le processus d'élaboration de la SDSR et de la LOA pour garantir une gestion optimale des ressources et assurer un développement durable du secteur rural

- Forte tendance à la dégradation des ressources naturelles :
 - Pression grandissante à cause de l'exploitation non rationnelle des ressources
 - Forte exposition des ressources aux effets du phénomène planétaire de changements climatiques
- Faible implication et faibles capacités des acteurs concernés pour protéger, gérer, mettre en valeur leur environnement local, régional et national
- Application limitée des textes de l'arsenal réglementaire élaboré dans le cadre de la politique environnemental
- Faible contribution des structures environnementales (CNED, CTED et CRED, créées en 1991) à la planification, la coordination et le suivi des actions relevant de la politique nationale dans le domaine environnemental





Synthèse des pistes prioritaires de solutions aux problématiques thématiques

Pistes de réponses prioritaires par thème

SOUS SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

- Développement d'un élevage intensif
- Développement des filières animales et pour ce faire, le renforcement de l'organisation et des capacités des éleveurs
- Optimisation de l'élevage extensif et de la gestion des ressources pastorales
- Renforcement des compétences des services vétérinaires (publics et privés)
- Restructuration du secteur financier en fonction des besoins spécifiques de financement du secteur
- Création d'une base de données sur le cheptel et les flux commerciaux

SOUS SECTEUR DE L'AGRICULTURE

- Développement d'une agriculture commerciale compétitive et à haute productivité/ valeur ajoutée à travers la promotion des grandes et moyennes exploitations.
- Optimisation et appui de l'agriculture de subsistance par le développement de la petite irrigation.
- Renforcement des services nécessaires au développement des entreprises agricoles (*approvisionnements en intrants, entretien/réparation des matériels et équipements, travaux agricoles, banque, assurance, conseils techniques et de gestion, etc.*).
- Restructuration du secteur financier en fonction des besoins spécifiques de financement du secteur.
- Création d'une base de données sur les filières végétales (données techniques et commerciales)
- Mise en place d'une politique foncière conduisant à la sécurisation des statuts fonciers.



Pistes de réponses prioritaires par thème

DOMAINE DE LA RECHERCHE

- Mise en cohérence globale des programmes de Formation/Recherche/Développement
- Implication des acteurs des filières et les partenaires techniques et financiers dans le processus de définition des programmes
- Prise en compte des composantes des filières végétales et animales
- Intégration des problématiques de protection, gestion, valorisation des ressources naturelles
- Renforcement des capacités des ressources humaines
- Diversification des sources de financement tant intérieur (États, secteur privé) qu'extérieurs (PTF, secteur privé)
- Mise en place d'un fonds spécial de promotion de la recherche

DOMAINE DU CONSEIL AGRICOLE

- Simplification de l'offre
- Professionnalisation du métier
- Contrôle à priori et suivi des interventions
- Évaluation des effets et capitalisation des résultats
- Diversification des sources de financements intérieurs (Etat, secteur privé) et extérieurs (PTF, secteur privé)



Pistes de réponses prioritaires par thème

FINANCEMENT

- Renforcement de la coordination des PTFs dont les interventions doivent s'intégrer à la nouvelle vision stratégique du secteur rural (SDSR)
- Renforcement de l'attractivité du secteur rural auprès des PTFs et des investisseurs nationaux et étrangers
- Encouragement de l'investissement direct étranger (IDE)
- Renforcement du budget de l'Etat alloué au secteur rural
- Améliorer la contribution du système bancaire au financement de l'agriculture
- Mise en place de structures de crédits capables d'offrir les services de financement à tous les niveaux d'activités rurales

DOMAINE DU COMMERCE

- Renforcement du rôle du MDR dans la politique commerciale du secteur rural (organisation des marchés, participation aux accords commerciaux)
- Définition et mise en place d'une politique commerciale nationale pour l'agriculture et l'élevage donnant la priorité aux productions nationales et la réduction de la dépendance vis-à-vis des importations
- Création et développement du Centre de promotion des exportations
- Organisation et développement des filières porteuses à l'exportation
- Renforcement des infrastructures de commercialisation et de transformation
- Prise en compte de la qualité et des normes des produits



Pistes de réponses prioritaires par thème

Dimension environnementale

- Concertation effective entre le MDR et le Ministère délégué en charge de l'environnement et du développement durable
- Prise en compte de la stratégie nationale pour le développement durable et de l'évaluation environnementale stratégique (EES 2010)
- Application des textes réglementaires en matière environnementale
- Disposition de compétences environnementales au sein du MDR afin de traiter des impacts environnementaux résultant de l'exécution de la SDSR

Aspects juridique et institutionnel

- Adaptation du cadre juridique dans une Loi d'Orientation Agropastorale
- Restructuration du MDR
- Renforcement important des effectifs d'encadrement
- Mise en place d'un dispositif spécifique de pilotage de la stratégie
- Adaptation des moyens techniques et financiers pour assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie

Domaine des infrastructures

- Définition et mise en œuvre d'une politique de maîtrise de l'eau et de conservation des eaux et sols
- Définition et mise en œuvre d'une politique efficientes de réalisation, gestion, entretien et maintenances des infrastructures
- Respect des engagements de l'OMVS dans le cadre de la gestion optimale des eaux partagées du fleuve Sénégal





STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL

Fondements de la SDSR

Stratégie basée sur 7 fondements

1

Une approche intégrée et globale qui touche toutes les composantes du secteur

2

Une cohérence totale avec les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et la stratégie nationale de sécurité alimentaire

3

Une stratégie au service des intérêts sociaux et économiques du pays sur des principes d'équité et de solidarité

4

Une approche participative impliquant tous les acteurs aux différents niveaux de la chaîne de valeur

5

L'investissement comme principale levier de développement des sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage

6

Le paysan au centre de l'équation de développement du secteur rural avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes

7

L'efficacité par les résultats, l'efficience par l'optimisation de l'usage des ressources et la pérennité des actions engagées

Leviers de mise en œuvre

L'INVESTISSEMENT



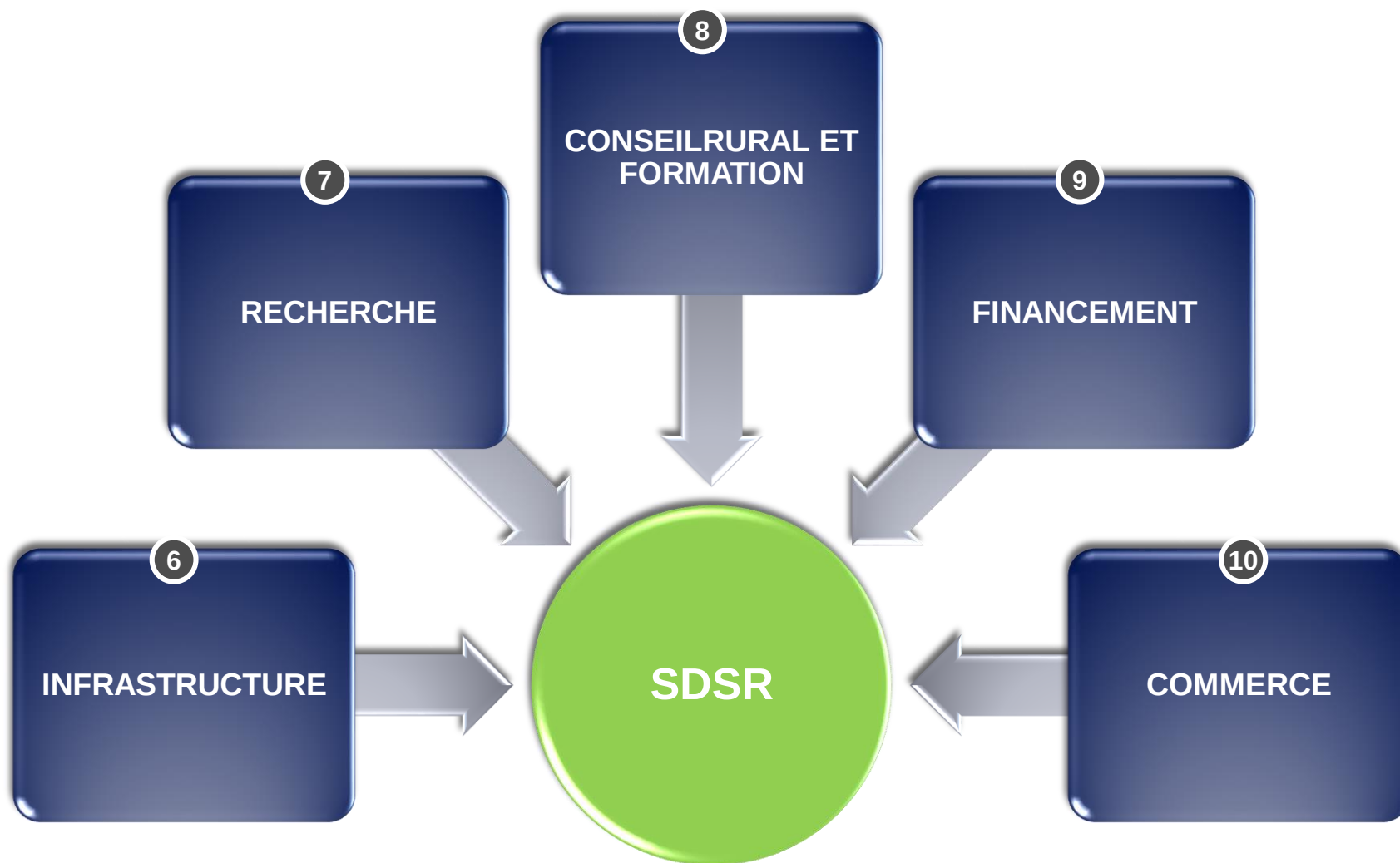
LA SOLIDARITE



Orientations stratégiques de la SDSR

	Objectifs Globaux	Principaux Champs d'intervention
1 Promotion de l'élevage	Développement des filières animales pour accroître les productions et renforcer la compétitivité	Promotion d'un sous secteur de l'élevage intensif et compétitif par le développement des filières animales porteuses et la valorisation de l'élevage extensif par la gestion durable des ressources naturelles
2 Promotion de l'agriculture	Développement des filières végétales pour accroître les productions et renforcer la compétitivité	Promotion d'une agriculture compétitive par le développement des filières végétales à fortes potentialités de croissance
3 Développement local	Appui renforcé au développement local pour passer de l'agriculture de subsistance à des productions animales et végétales compétitives	Implication et renforcement des compétences des organisations socioprofessionnelles (OSP)et communales
4 Maîtrise de la gestion des ressources naturelles	Gestion rationnelle et participative des ressources naturelles pour un développement durable des filières animales et végétales	Structuration, formation et responsabilisation des OSPs dans la gestion rationnelle des ressources naturelles
5 Adaptation du Cadre juridique et institutionnel	Bonne gouvernance et responsabilité des acteurs	Consolidation et complément du cadre juridique et institutionnel actuel pour un accompagnement efficient et adapté à l'opérationnalisation de la stratégie de développement du secteur

Domaines stratégiques d'appui



L'objectif étant de (i) mettre en place des infrastructures rurales adaptées, (ii) de promouvoir une recherche développement ciblée et un dispositif de formation et de conseil rural opérationnel impliquant les acteurs au long de la chaîne de valeur et intégrant l'environnement, (iii) d'assurer un financement suffisant et adapté à la demande des acteurs et (iv) d'appuyer les services commerciaux tout en renforçant le rôle du MDR





Éléments synthétiques des cadres logiques

Conception des cadres logiques

Elaboration
de 9 cadres
logiques

5 cadres logiques par axe stratégique

ELEVAGE

AGRICULTURE

DÉVE. LOCAL

GESTION RN

CADRE
JURIDIQUE

4 cadres logiques par domaine d'appui

INFRASTR

RECHERCHE

CONSEIL
AGRICOLE

APPUI AUX
FINANC

Contenu
par cadre
logique

Objectif
général

Objectifs
spécifiques

Résultats
attendus

Activités par
période

Acteurs
concernés

Une batterie d'indicateurs
mesurables et
objectivement vérifiables

- **Spécifiques** (bien décrits et compréhensibles) ;
- **Mesurables** (en quantité ou en qualité) ;
- **Atteignables/ambitieux** (au regard des moyens et stratégies mis en œuvre) ;
- Réaliste (au regard de la situation de référence définie) ;
- **Temporels** (comprenant une situation de référence initiale et une ou des situations cibles).

Sources
d'informations

Risques
associés aux
objectifs et
activités





Sous-Secteur de l'élevage

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promotion d'un secteur de l'élevage intensif et compétitif par le développement privilégié des filières animales et la valorisation de l'élevage extensif par la gestion durable des ressources naturelles

Objectif 1 : Mise en place du dispositif opérationnel

Résultat : *Le dispositif opérationnel est renforcé au niveau local, au niveau des zones agro-socio-écologiques et au niveau national*

Objectif 2 : Renforcement des capacités institutionnelles

Résultat : *Les ressources humaines du sous-secteur sont renforcées*

Objectif 3 : Mise en place des filières animales

Résultat : *Les principales filières animales sont mises en place*

Objectif 4 : Valorisation du système de production intensif

Résultat : *Le système de production intensif est valorisé avec une meilleure compétitivité des filières animales*

Objectif 5 : Valorisation du système de production extensif

Résultat : *Le système de production de l'élevage extensif est valorisé par l'amélioration de l'alimentation et de l'abreuvement du cheptel*

Objectif 6 : Prévention et gestion des effets néfastes des sécheresses et calamités naturelles

Résultat : *Les effets néfastes des sécheresses et autres calamités naturelles sont réduits, notamment au niveau des ménages les plus vulnérables*

Objectif 7 : Contribution des éleveurs au développement du sous-secteur

Résultat : *Les éleveurs contribuent au développement du secteur de l'élevage et de ses filières*

Objectif 8 : Mise en place des infrastructures adaptées au sous- secteur

Résultat : *La mise en place d'infrastructures adaptées pour assurer un développement harmonieux des filières animales*

Objectif 9 : Favoriser les innovations pour le développement des filières

Résultat : *la recherche et le conseil au service du développement de l'élevage selon l'approche filière*

Objectif 10 : Assurer la compétitivité des filières animales

Résultat : *La compétitivité des filières animales est améliorée et la dépendance vis-à-vis de l'extérieur est réduite*

Objectif 11 : Mise en place d'un financement adapté

Résultat : *Le financement de l'élevage est assuré et un mécanisme d'incitation à l'investissement dans le secteur est mis en place*



Sous-Secteur de l'agriculture

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promotion d'une agriculture moderne et compétitive par la promotion et le développement des filières végétales à fortes potentialités de croissance

Objectif 1: Mise en place du dispositif institutionnel et opérationnel de l'Agriculture

Résultat : le dispositif opérationnel est renforcé aux niveaux local, des zones agro-socio-écologiques comme au niveau national.

Objectif 2 : Développement de filières porteuses de croissance, génératrices d'emplois et de revenus incitatifs

Résultat : Les filières végétales porteuses sont identifiées, structurées et développées

Objectif 3 : Promotion de l'Intensification et de la diversification de l'agriculture

Résultat 1 : Les infrastructures du système de production irrigué sont réhabilitées et renforcées

Résultat 2 : Les infrastructures des systèmes de production derrière barrage et en décrue sont réhabilitées et renforcées

Résultat 3 : Les infrastructures et équipements d'appui aux filières agricoles au niveau de tous les bassins de production sont réhabilités et renforcés

Objectif 4 : Applications technologiques performantes et adaptées pour l'intensification et la diversification agricole

▪ Recherche :

Résultat 1 : La recherche répond aux besoins du développement des filières

▪ Conseil technique et de gestion :

Résultat 1 : Les capacités des acteurs des filières sont renforcées à travers leur structuration et leur formation

Résultat 2 : Le pôle de compétitivité assure les activités de conseil et d'appui rural sur la base des financements publics et privés définis et alloués au travers de la convention du secteur agricole de la zone

Résultat 3 : Un conseil scientifique et technique opérationnel est mis en place auprès du pôle de compétitivité

▪ Formation professionnelle et d'employabilité des jeunes et des femmes :

Résultat 1 : Les capacités de planification et de suivi évaluation du MDR sont renforcées pour une mise en œuvre efficace de programmes de formation professionnelle et d'employabilité des femmes et des jeunes en milieu rural.

Résultat 2 : Les rôles respectifs des femmes et des jeunes en milieu rural sont renforcés dans le développement des activités économiques et sociales à travers toutes les instances de décision (Organisations de producteurs, pôles de compétitivité, comités des filières).



Objectif 5 : Assurer la compétitivité des filières végétales

- **Renforcement des infrastructures de stockage, de conditionnement, de transformation et de commercialisation en fonction des besoins des filières :**

Résultat 1 : Les infrastructures d'appui au stockage, au conditionnement, à la transformation et à la commercialisation sont renforcées

- **Mise en œuvre des plans de compétitivité des filières :**

Résultat 1 : Les plans de développement des filières sont mis en œuvre pour la commercialisation des produits sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux

- **Prise en compte des spécificités de l'agriculture mauritanienne dans les négociations commerciales**

Résultat 1 : Le MDR contribue aux négociations commerciales conduites par le Ministère du Commerce afin de prendre en compte les contraintes spécifiques du développement des filières agricoles en Mauritanie

- **Valorisation des produits agricoles par la prise en compte des référentiels de qualité et des normes :**

Résultat 1 : Les normes de qualité sont améliorées et respectées

- **Promotion des exportations et appuis aux filières porteuses**

Résultat 1 : La promotion des exportations agricoles est assurée. Le MDR appuie la promotion des exportations en créant un environnement favorable.

Résultat 2 : Les appuis aux filières porteuses sont efficaces

- **Mise en place d'un système de taxation harmonisée entre l'importation des produits et la production végétale :**

Résultat 1 : Le système de taxation mis en place est harmonisé et efficace

Objectif 6 : Mise en place d'un financement adapté pour le développement des filières végétales

Résultat 1 : Les mécanismes d'incitation à la production agricole reposent essentiellement sur des critères de performance et de compétitivité

Résultat 2 : La stratégie est mise en œuvre par approche programme sectoriel

Résultat 3 : Les services financiers sont adaptés aux besoins de tous les acteurs des filières

Résultat 4 : Les Institutions de financement du secteur rural accèdent à des mécanismes de refinancements adéquats

Résultat 5 : Les mécanismes de garantie contre les calamités naturelles sont disponibles et efficaces





Développement local

OBJECTIF GÉNÉRAL

Appui renforcé au développement local pour passer de l'agriculture de subsistance à des productions animales et végétales compétitives

Objectif 1 : Le développement des secteurs de l'élevage et de l'agriculture au plan local bénéficie de l'implication et de la responsabilisation des organisations socio-professionnelles à la base

Résultat 1 : Les organisations socio-professionnelles disposent de l'habilitation statutaire pour s'impliquer dans le développement des secteurs de l'élevage et de l'agriculture au plan local

Résultat 2 : Un cadre de partenariat est créé entre l'État et les organisations socio-professionnelles

Résultat 3 : Les principes déontologiques d'implication et de responsabilisation des organisations socio-professionnelles dans le développement local sont en place et respectés

Résultat 4 : Les représentants des organisations socio-professionnelles disposent des compétences requises pour contribuer aux plans de développement communaux qui intègrent celui des secteurs de l'élevage et de l'agriculture

Objectif 2 : Les communes mettent en place les plans de développement communaux qui permettent progressivement le passage de l'agriculture de subsistance à une agriculture compétitive et commerciale sur le territoire de la commune

Résultat 1 : Un cadre de partenariat est créé entre la commune et son environnement institutionnel (État, organisations socio-professionnelles et les acteurs du secteur privé) pour élaborer et mettre en œuvre le plan de développement communal

Résultat 2 : Les communes mettent en place les plans de développement communaux qui intègrent les plans de développement de l'agriculture et de l'élevage pour passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture compétitive et commerciale

Objectif 3: Les communes disposent des moyens et des compétences pour mettre en place les plans de développement communaux (à long terme)

Résultat 1 : Le transfert des compétences aux communes est assuré pour leur permettre d'élaborer et mettre en œuvre les plans de développement communaux

Résultat 2 : Le transfert des moyens humains, matériels et financiers aux communes est assuré pour leur permettre d'élaborer et mettre en œuvre les plans de développement communaux





Gestion des ressources naturelles

OBJECTIF GÉNÉRAL

Gestion participative des ressources naturelles pour le développement durable des filières végétales et animales

Eléments du Cadre logique _ Gestion des ressources naturelles

(1/1)

Objectif 1: Responsabilisation des acteurs à la base dans la gestion durable des ressources naturelles

Résultat 1 : *Les organisations locales sont responsabilisées dans la gestion durable de leurs ressources naturelles*

Objectif 2 : Inventaires des ressources naturelles et des potentialités agro-sylvo-pastorales

Résultat 1 : *La connaissance des ressources naturelles et des potentialités agro-sylvo-pastorales est améliorée*

Objectif 3 : Suivi et évaluation des ressources naturelles et des activités agro-sylvo-pastorales

Résultat 1 : *Un système de suivi-évaluation des ressources naturelles et des activités agro-sylvo-pastorales, fondé sur la base des données issue des inventaires, est opérationnalisé et efficace*

Objectif 4 : Amélioration de l'accessibilité aux ressources naturelles

Résultat 1 : *L'accès physique aux ressources naturelles est amélioré*

Objectif 5 : Amélioration de l'efficience de l'utilisation des ressources naturelles

Résultat 1 : *L'efficience de l'utilisation des ressources naturelles est améliorée*

Objectif 6 : Mise en place d'un financement adapté à la gestion durable des ressources naturelles

Résultat 1 : *Le financement de la gestion durable des ressources naturelles est identifié et opérationnel*



Cadre juridique

OBJECTIF GÉNÉRAL

Mise en place d'un cadre juridique dans le but de lever les obstacles d'ordre juridique à la mise en œuvre de la stratégie et du développement rural d'une manière générale

Objectif 1 : Le secteur agricole est doté de textes législatifs et réglementaires nécessaires pour son développement

Résultat 1 : *les textes juridiques sont mis en place*

Résultat 2 : *les textes juridiques sont appliqués*

Objectif 2 : Les approches et les principes retenus dans la stratégie sont codifiés et intégrés dans l'ordre juridique interne

Résultat : *Le dispositif institutionnel de la stratégie est mis en place*

Objectif 3 : Un dispositif opérationnel de mise en œuvre de la stratégie est mis en place au niveau du MDR

Résultat : *La Stratégie de Développement du Secteur Rural est exécutée conformément au plan défini par le MDR et les différentes instances de suivi*



Appui aux infrastructures

OBJECTIF GÉNÉRAL

Les ressources naturelles sont valorisées durablement et contribuent à la réduction de la pauvreté des populations par l'amélioration des infrastructures de production , de gestion et de commercialisation

Eléments du Cadre logique _ Appui aux infrastructures (1/2)

Objectif 1 : Les ressources naturelles (eau et sols) sont inventoriées et suivies

Résultat 1 : Les ressources en eau et sols sont inventoriées

Résultat 2 : Les ressources en eau et sols sont suivies

Objectif 2 : L'accès aux ressources en eau est amélioré économiquement et physiquement

Résultat 1 : Les axes hydrauliques sont re-calibrés et entretenus régulièrement

Résultat 2 : Les couts d'exhaure sont réduits

Résultat 3 : Les aménagements hydro-agricoles sont fonctionnels et durables. Pour ce faire, un schéma directeur d'aménagement de la rive droite sera défini

Résultat 4 : Les aménagements de décrue et de cultures derrière barrage sont fonctionnels et durables

Résultat 5 : Les aménagements de la zone oasienne sont fonctionnels et durables

Résultat 6 : Les aménagements d'hydraulique pastorale sont fonctionnels et durables

Objectif 3 : L'accès au marché est amélioré pour les productions des filières

Résultat 1 : Les infrastructures de désenclavement sont fonctionnelles et durables

Résultat 2 : Les structures de stockage, de conditionnement et de commercialisation des produits des filières sont opérationnels et durables

Eléments du Cadre logique _ Appui aux infrastructures (2/2)

Objectif 4 : Amélioration de la productivité des filières végétales et animales est améliorée et renforcement de la qualité des produits

Résultat 1 : *Un service de mécanisation agricole efficace et durable est mis en place*

Résultat 2 : *Des infrastructures de production et de santé animale opérationnelles sont mises en place*

Objectif 5 : Mise en place d'un environnement technique et managérial structuré

Résultat 1 : *Des données techniques et procédures sont mises en place et strictement appliquées*

Résultat 2 : *Des structures techniques compétentes et opérationnelles sont en place*

Résultat 3 : *Les capacités techniques des bénéficiaires et usagers sont renforcées*

Résultat 4 : *Des opérateurs techniques sont structurés et mis en place*

Résultat 5 : *Des données techniques de plus en plus fiables sont disponibles*





Recherche

OBJECTIF GÉNÉRAL

Développer, promouvoir et assurer la compétitivité des activités de production végétale, animale à travers une recherche ciblée répondant aux besoins des acteurs dans toutes les zones agro-écologiques et dans tous les systèmes de production dominants

Eléments du Cadre logique _ Recherche

Recherche du domaine agricole

Objectif 1 : Réalisation de l'inventaire et évaluation participative des acquis de la recherche agricole

Objectif 2 : Identification et évaluation de la demande de recherche

Objectif 3 : Identification et évaluation des ressources physiques, humaines et financières du système national de recherche agricole

Objectif 4 : Contribution à la définition des programmes de recherche, par bassin de production et en étroite collaboration avec le pôle de compétitivité

Objectif 5 : Introduction et mise en œuvre des itinéraires et référentiels technico-économiques

Objectif 6 : Evaluation et actualisation du Plan National de Recherche Agricole (PNRA)

Recherche du domaine zootechnique et vétérinaire

- Evaluation des besoins spécifiques du CNERV
- Recentrer les missions et les activités du CNERV pour apporter un soutien effectif aux activités zootechnique, de santé animale et de contrôle de la qualité sanitaire des produits d'origine animale
- Répondre aux préoccupations de l'heure qui découlent de la précarité des ressources naturelles, de la faible productivité des principales espèces animales et des incidences négatives des pathologies animales
- Améliorer le cadre institutionnel de la recherche, à travers notamment l'installation d'unités régionales de recherche/diagnostic





Conseil rural et formation

OBJECTIF GÉNÉRAL

La formation et le conseil technique et de gestion sont développés afin de promouvoir les filières animales et les filières agricoles porteuses de croissance, génératrices d'emplois et de revenus

Eléments du Cadre logique _ Conseil rural et formation

Conseil technique et de gestion pour le secteur de l'Élevage

Objectif 1 : Renforcement des capacités des acteurs

Objectif 2 : Pilotage des activités de conseils et d'appui rural par le pôle de compétitivité

Objectif 3 : Mise en place d'un conseil scientifique et technique opérationnel auprès du pôle de compétitivité

Conseil technique et de gestion pour le secteur de l'Agriculture

Objectif 1 : Renforcement des capacités des acteurs

Objectif 2 : Pilotage des activités de conseils et d'appui rural par le pôle de compétitivité

Objectif 3 : Mise en place d'un conseil scientifique et technique opérationnel auprès du pôle de compétitivité

Conseil technique et de gestion pour la gestion durable des ressources naturelles

Objectif 1 : La responsabilisation des communautés locales dans la gestion durable de leurs ressources naturelles

Objectif 2 : Amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles

Objectif 3 : Contribution à l'évaluation des résultats des expériences d'aménagements pilotes des bassins versants

Formation

Objectif 1 : dispositif de formation technique et professionnelle adapté

Objectif 2 : Elaboration d'un plan de formation



Appui au financement du développement du secteur rural

OBJECTIF GÉNÉRAL

Mise en place d'un financement répondant aux besoins des acteurs des filières végétales et animales

Eléments du Cadre logique _ Appui aux financement du développement du secteur rural (1/2)

Objectif 1 - Promotion de mécanismes d'incitation à la performance

Mise en place d'un système incitatif, notamment pour l'utilisation des intrants favorable des producteurs les plus dynamiques

Objectif 2 : Renforcement de la coordination entre l'Etat et ses PTFs pour contribuer efficacement au développement du secteur rural

Démarche progressive en 3 étapes :

- **1^{ère} étape** : Conservation de l'approche habituelle de financement par les PTFs des programmes et projets avec vérification du MDR de la compatibilité de ces programmes aux orientations de la SDSR
- **2^{ème} étape 2014/16** : Adoption d'une approche sectorielle à travers "**BASKET FUND**" qui fera l'objet de procédures de mobilisation, d'exécution, de comptabilité et de suivi spécifiques
- **3^{ème} étape** : Au delà de 2016 passage à l'aide budgétaire général conformément aux choix des autorités publiques

Objectif 3 : Développement de l'intermédiation financière en milieu rural

- Une institution financière pour le financement de l'agriculture commerciale
- Des réseaux de micro finance spécialisés par bassin de production soutenus par des structures d'appuis techniques et financiers

Eléments du Cadre logique _ Appui aux financement du développement du secteur rural

(2/2)

Objectif 4 : Accès des Institutions financières du secteur rural à des mécanismes de refinancements adéquats

- Rétrocession de lignes de crédits,
- Mécanismes de bonification d'intérêts,
- Garantie de portefeuille

Objectif 5 : Développement des mécanismes de garantie contre les calamités

- Il s'agit d'un fonds de garantie alimenté par une dotation budgétaire annuelle, des contributions des exploitants agricoles, des compagnies d'assurance ou des systèmes d'aménagement des crédits

Objectif 6 : Développement de services de conseils financiers et de gestion

- Le conseil aux producteurs pour le montage des projets et la présentation des dossiers
- La formation des banquiers aux risques agricoles
- La constitution de bases de données pour l'information sur le secteur



Objectifs globaux (principaux)

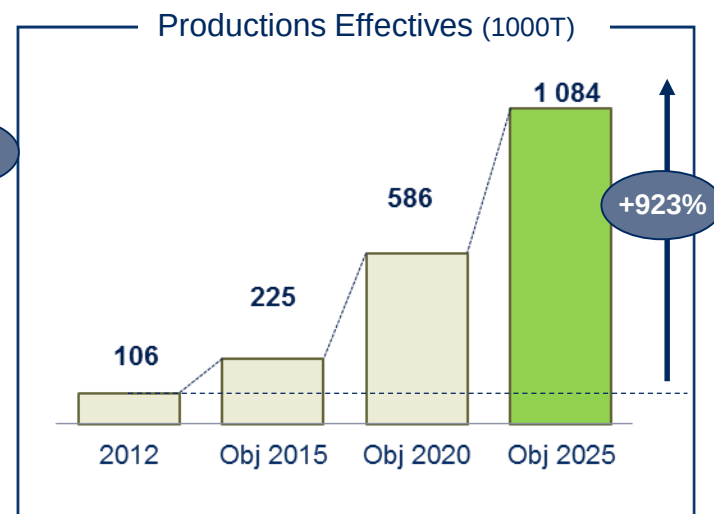
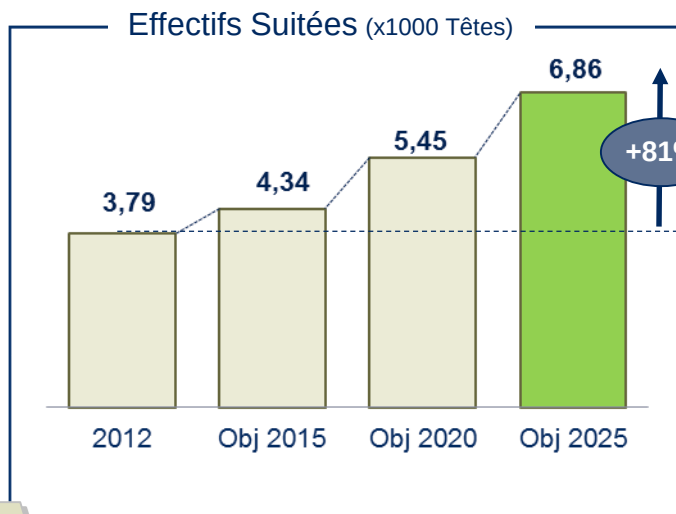


Sous Secteur de l'élevage

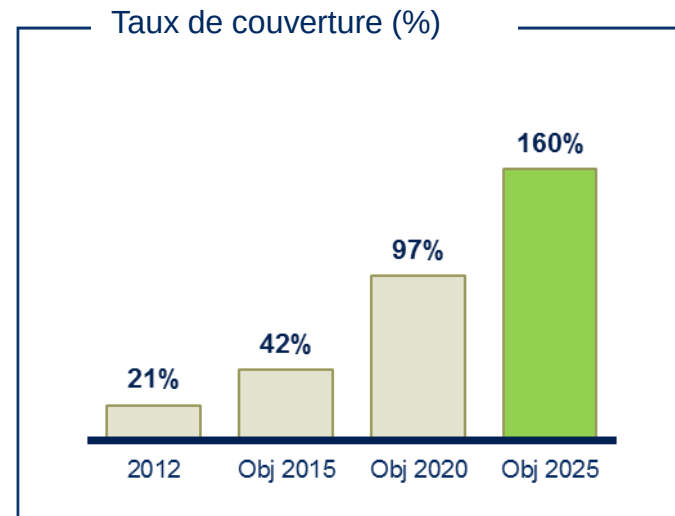
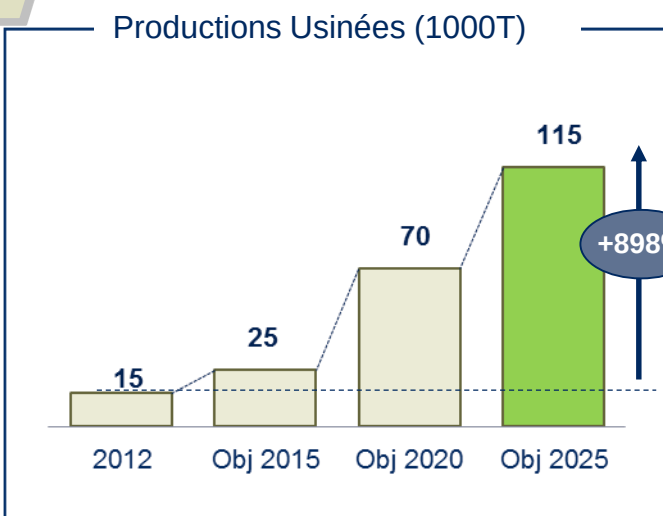


Axe 2_Promotion de l'Elevage

(3/4)



Lait

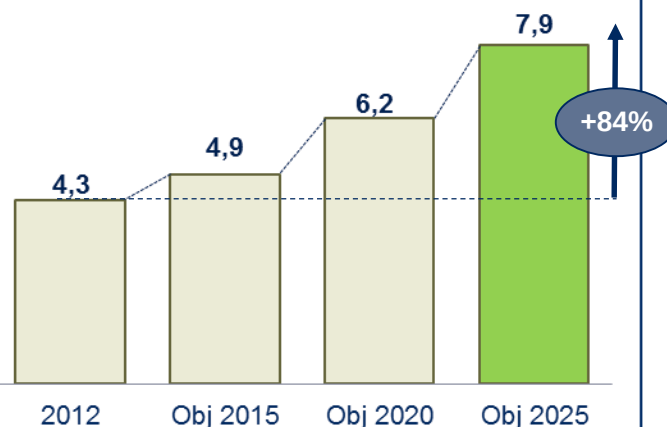


Axe 2_ Promotion de l'Elevage

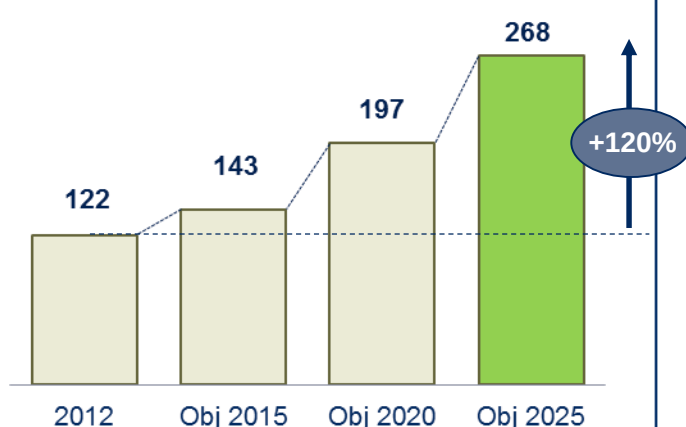
(2/4)

Viandes Rouges

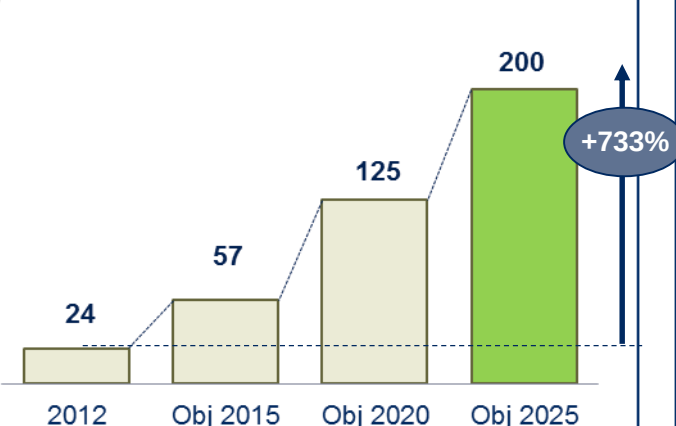
Effectifs à Viandes (Millions Têtes)



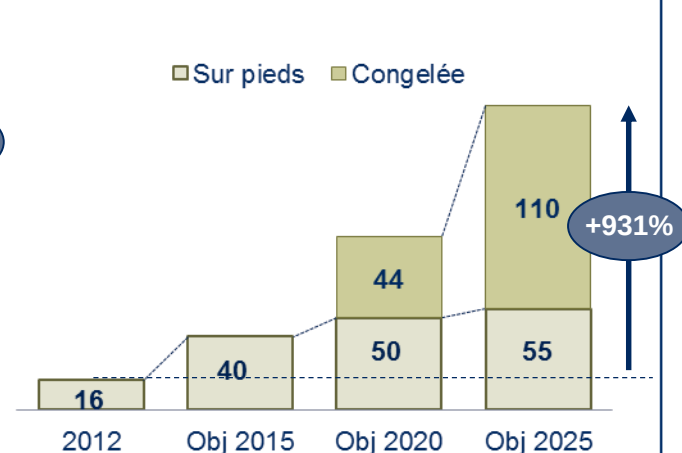
Productions de Viandes (1000T)



Productions contrôlées (1000T)

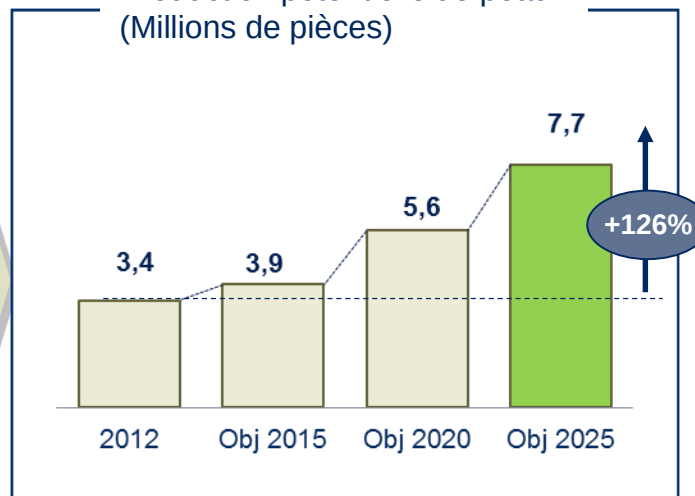


Exportation de viandes (T)

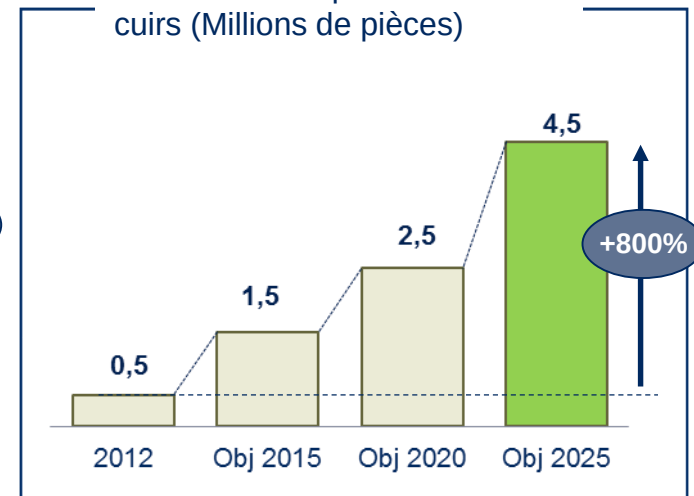


Peaux et cuirs

Production potentielle de peaux
(Millions de pièces)

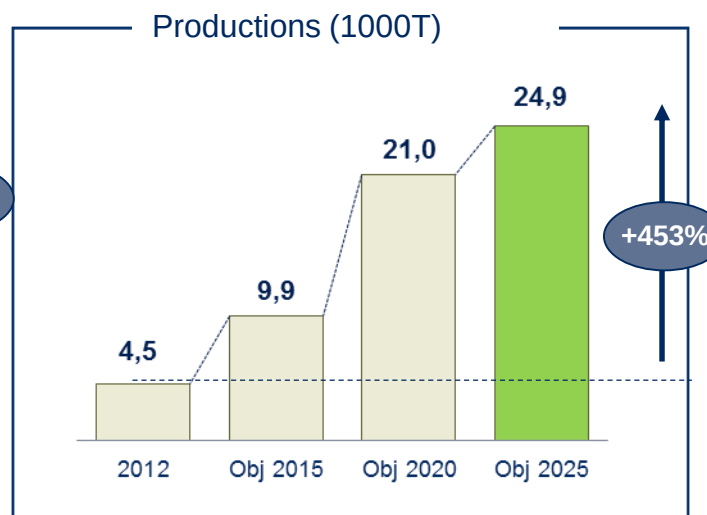
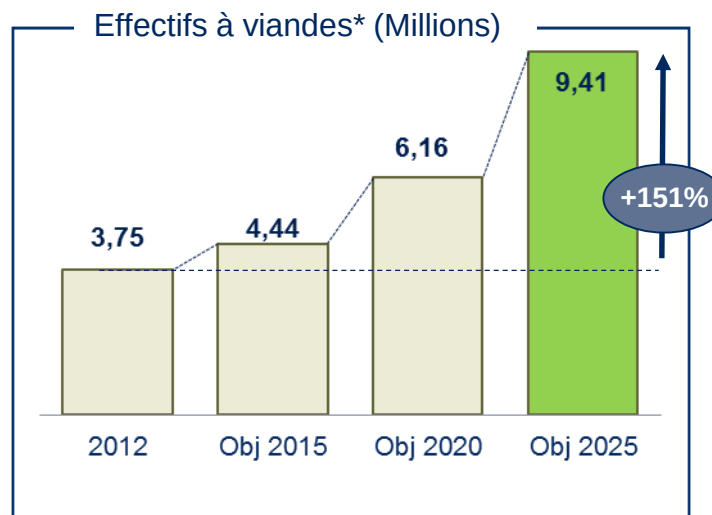


Evolution de la production de
cuirs (Millions de pièces)

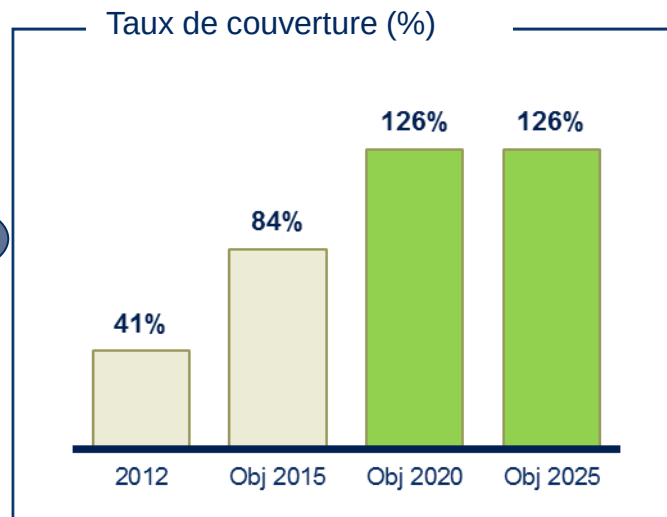
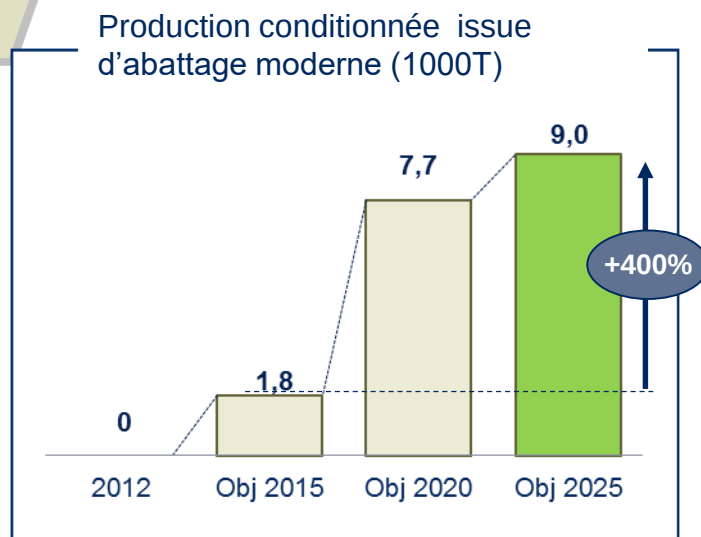


Axe 2_Promotion de l'Elevage

(1/4)



Viandes Blanches



* Aviculture familiale et poulet de chair industriel

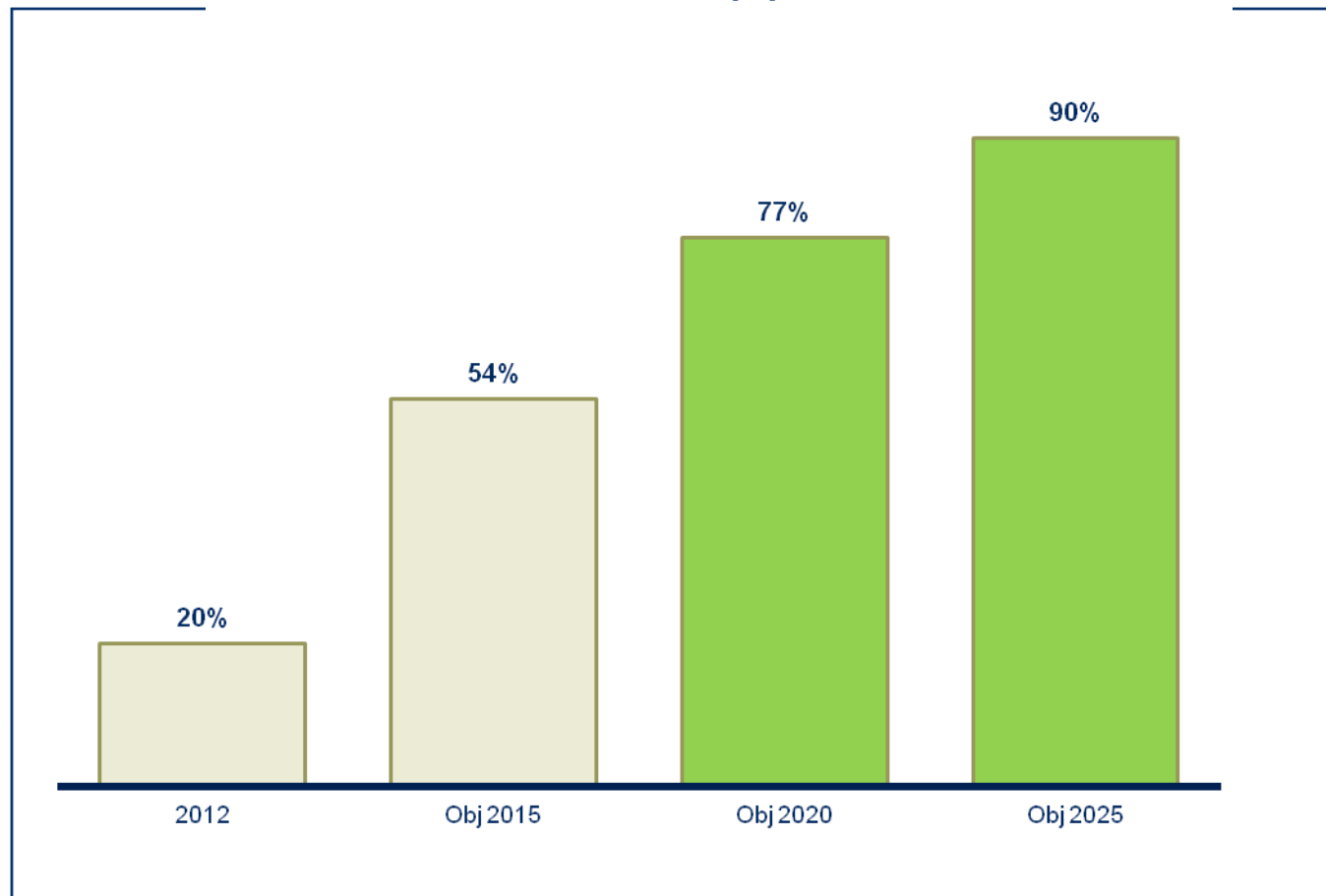




Sous Secteur de l'agriculture



Taux de couverture céréales (%)

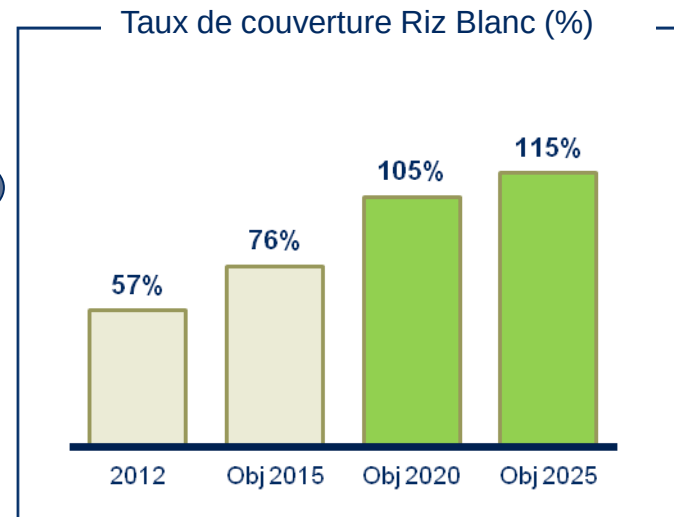
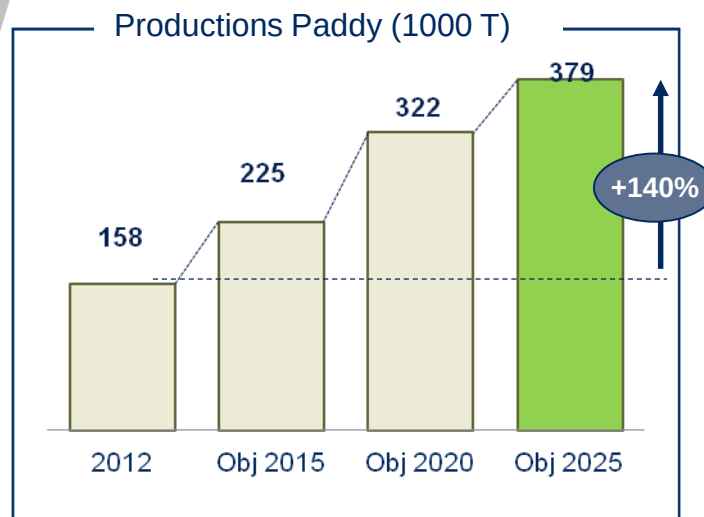
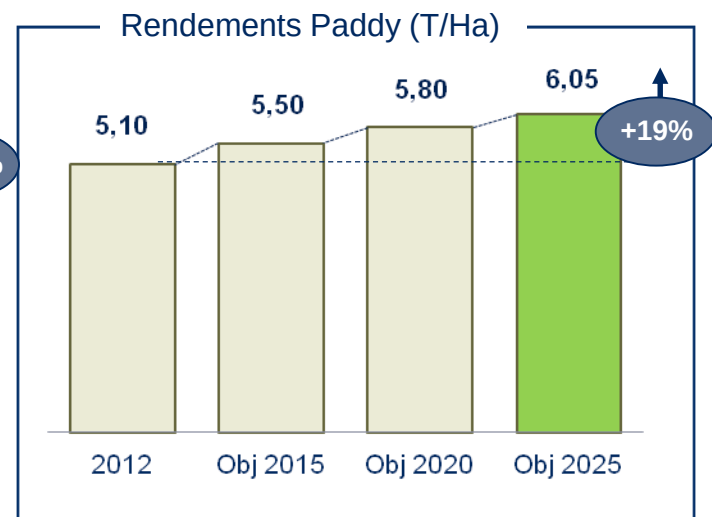
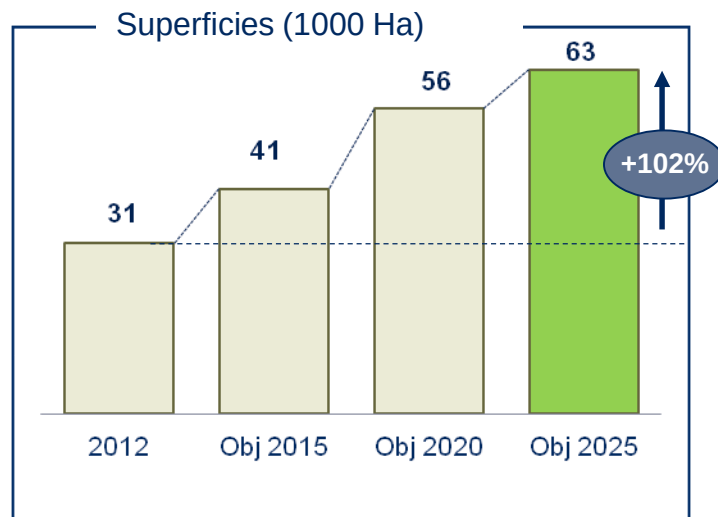


Céréales

Axe 2_ Promotion de l'agriculture

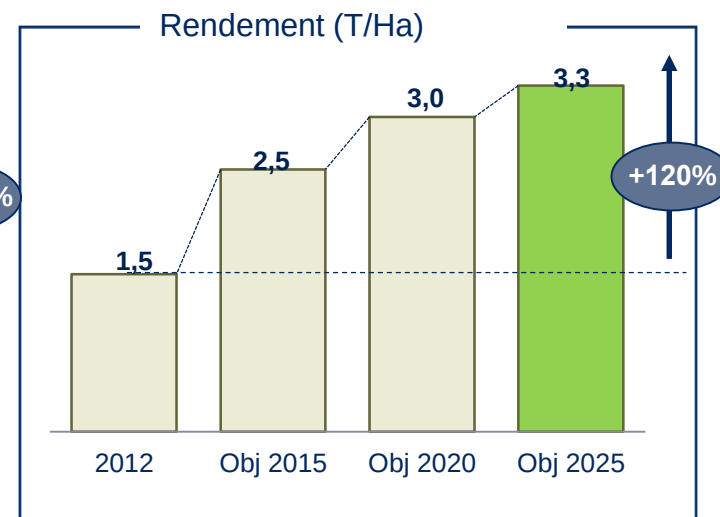
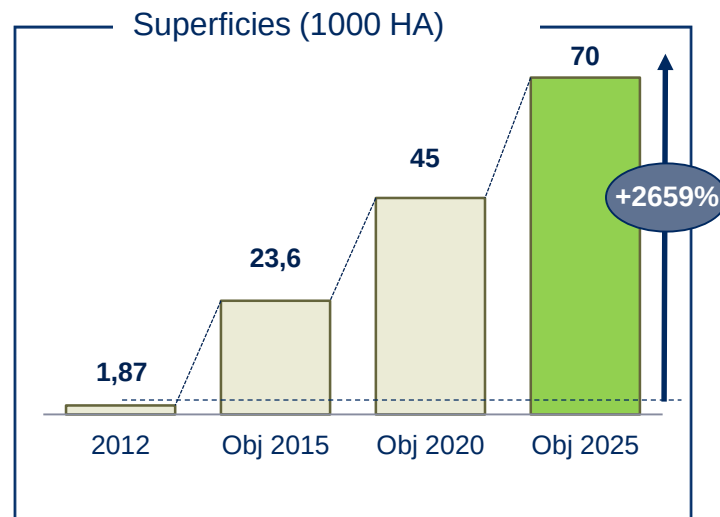
(1/5)

Riz

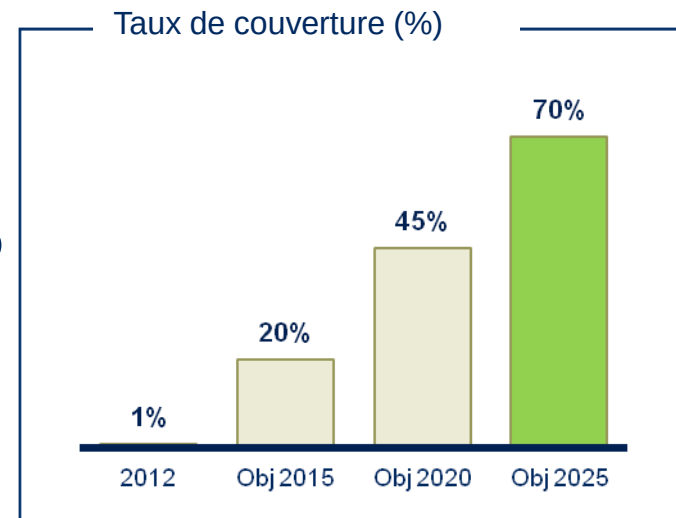
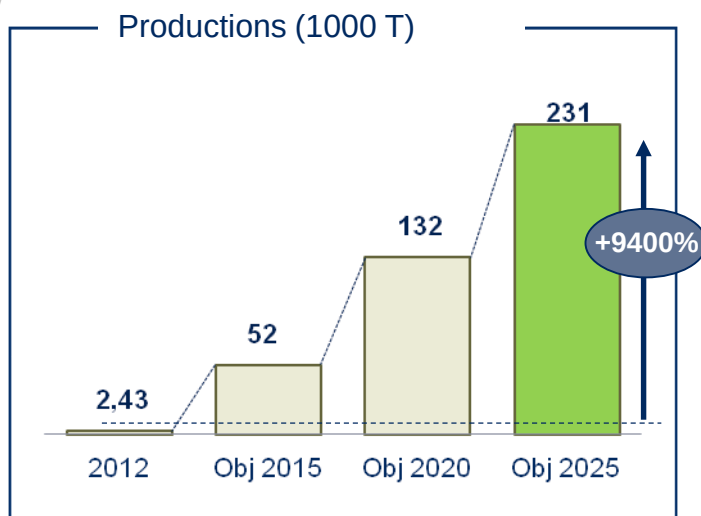


Axe 2_ Promotion de l'agriculture

(2/5)

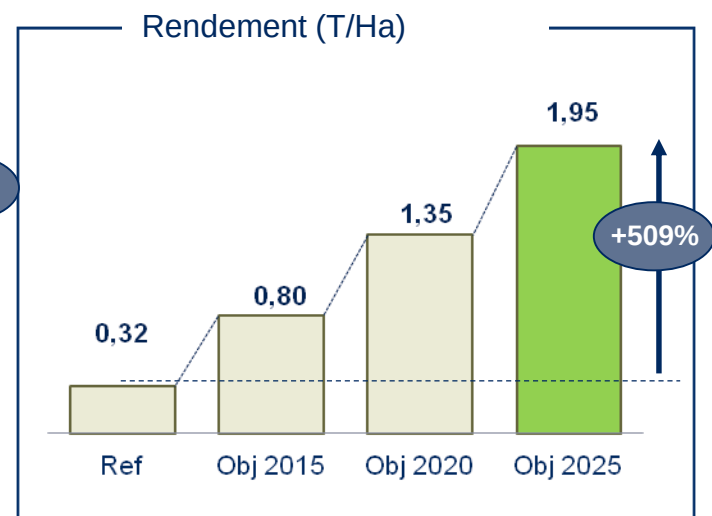
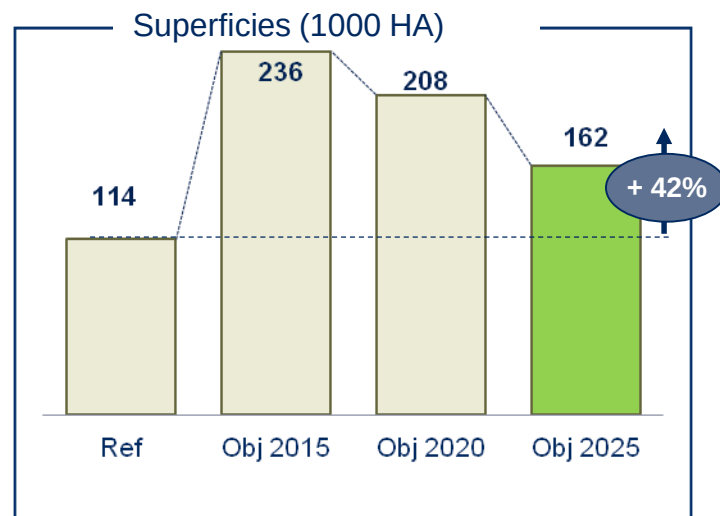


Blé

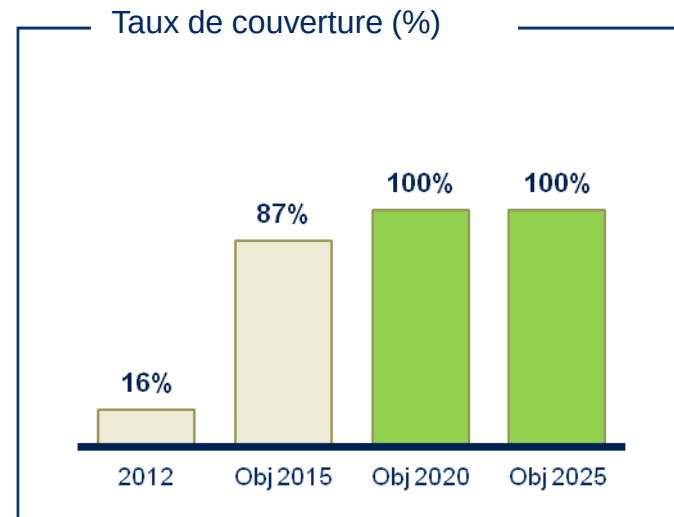
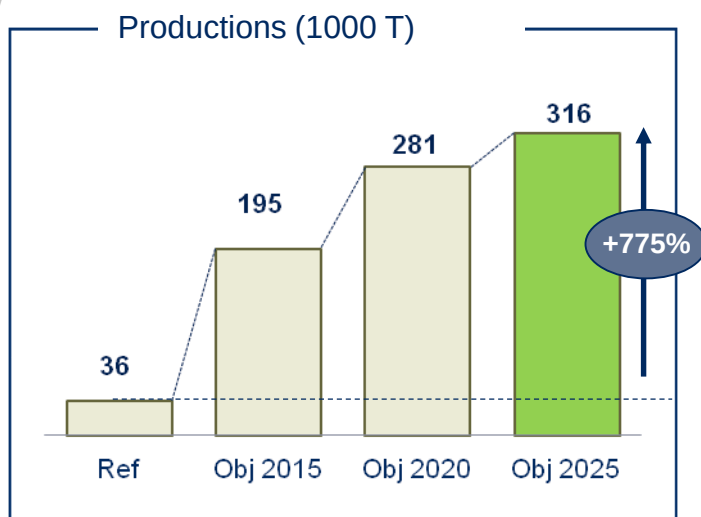


Axe 2_Promotion de l'agriculture

(2/5)



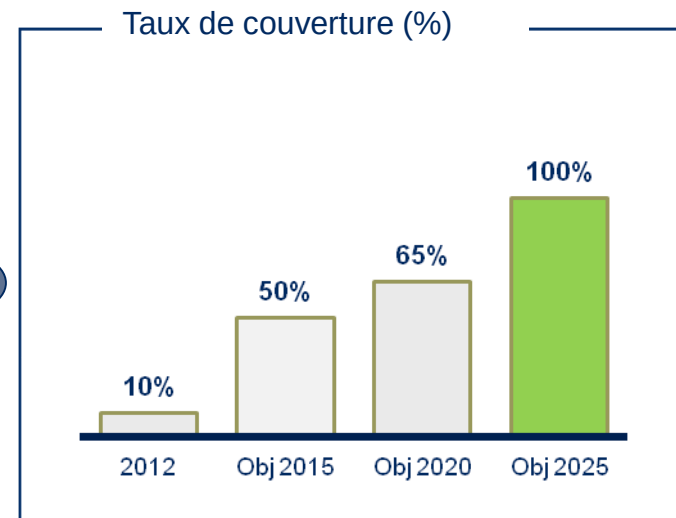
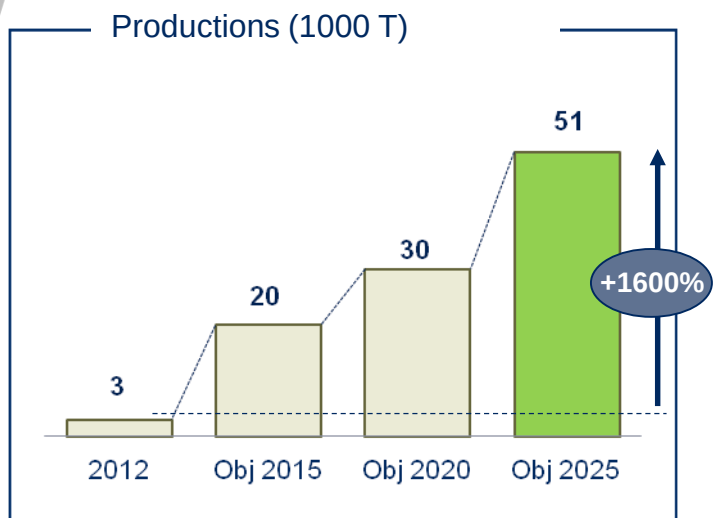
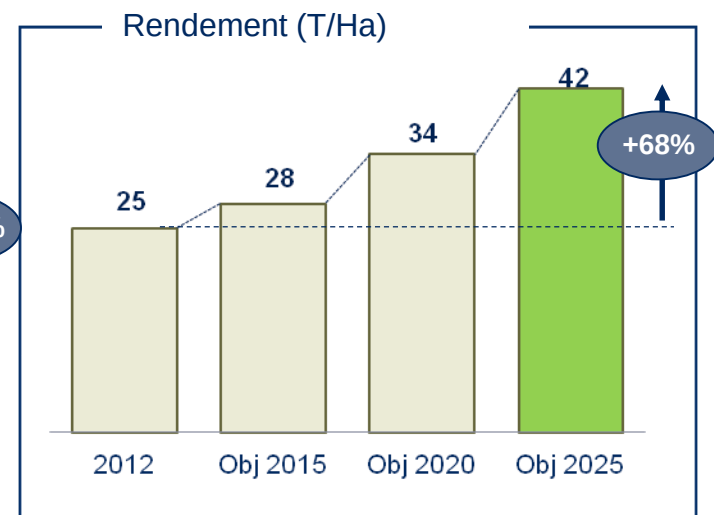
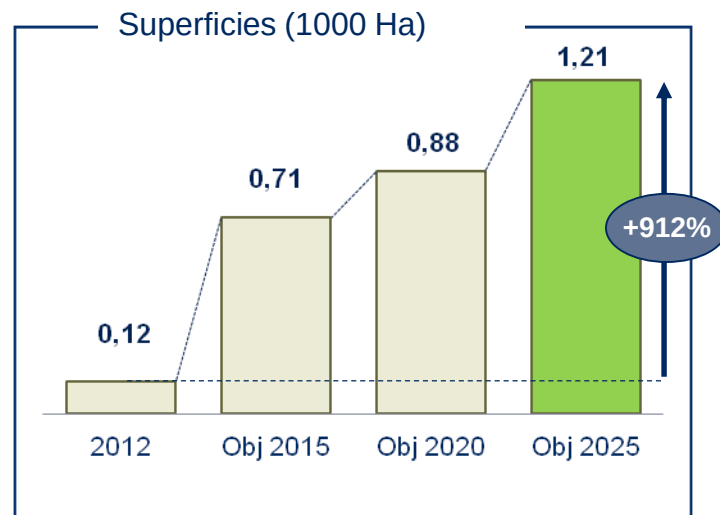
**Céréales
Traditionnelles**



Axe 2_ Promotion de l'agriculture

(4/5)

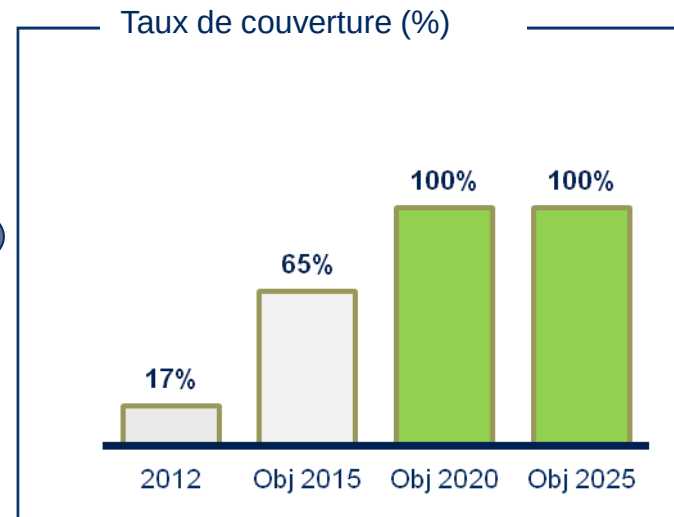
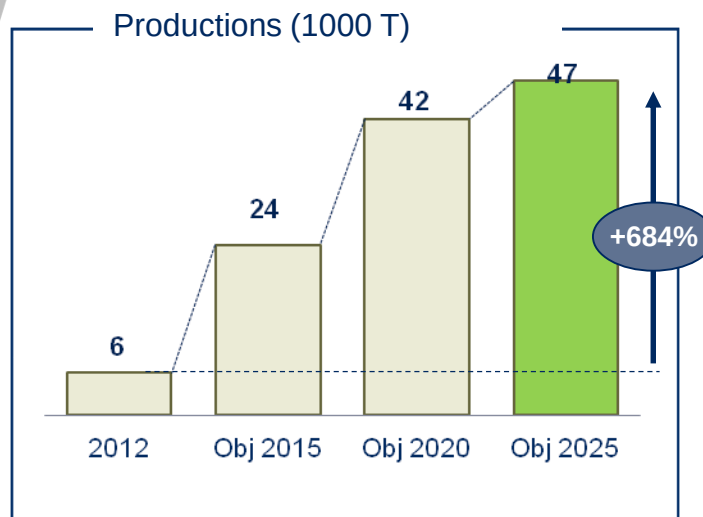
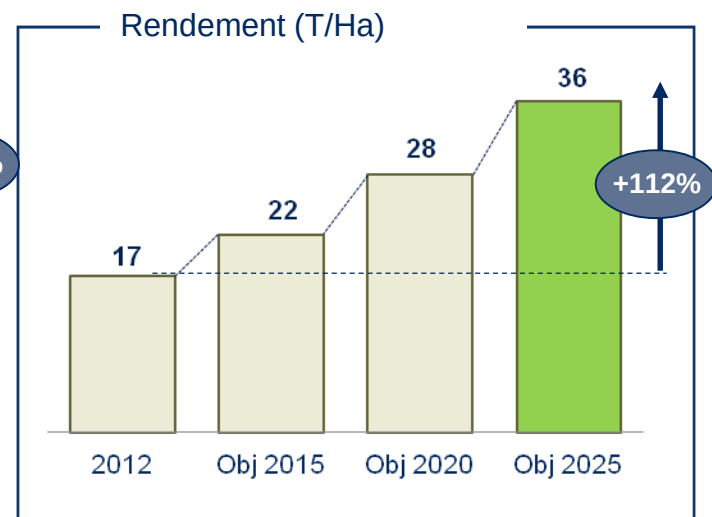
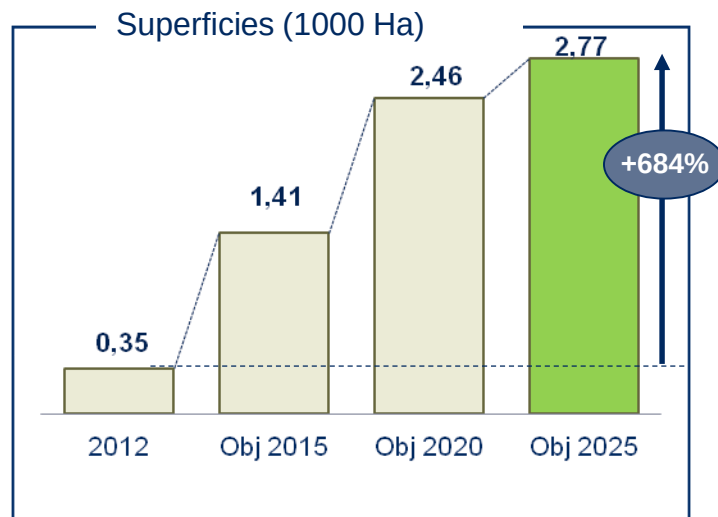
Pomme de terre



Axe 2_Promotion de l'agriculture

(5/5)

Oignon





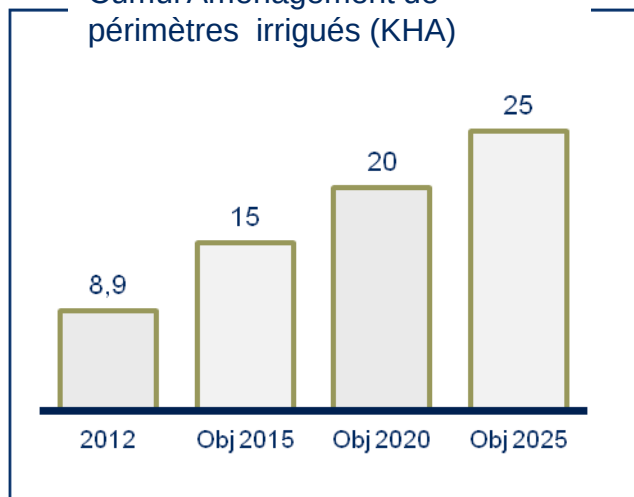
Accompagnement en termes d'aménagement



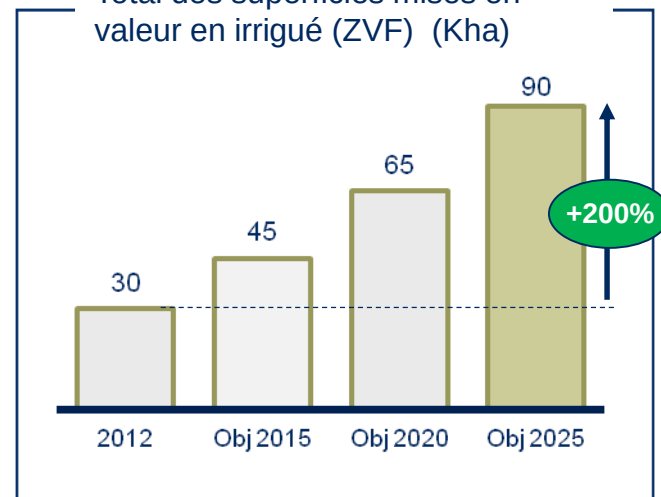
Accompagnement en termes d'aménagement

Périmètres irrigués

Cumul Aménagement de périmètres irrigués (KHA)

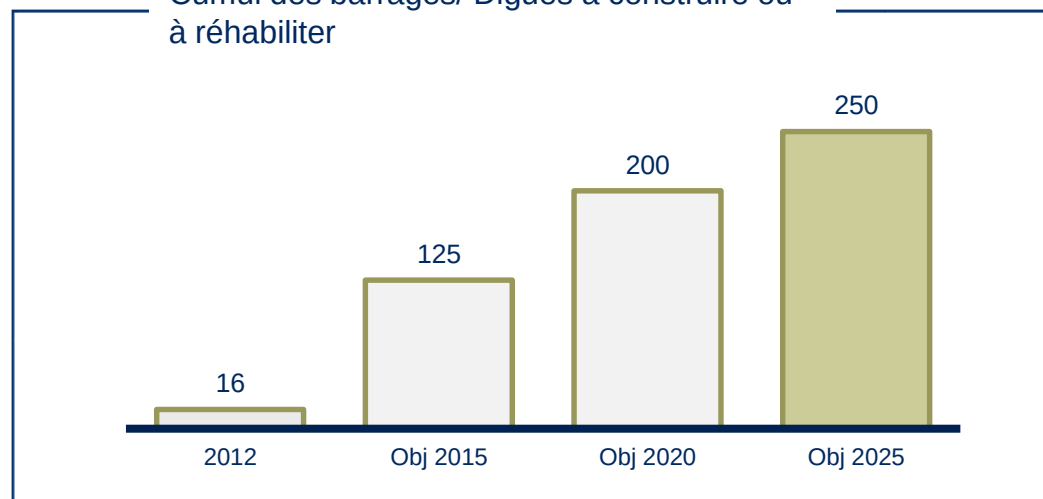


Total des superficies mises en valeur en irrigué (ZVF) (Kha)



Construction/ réhabilitation de barrages

Cumul des barrages/ Digues à construire ou à réhabiliter



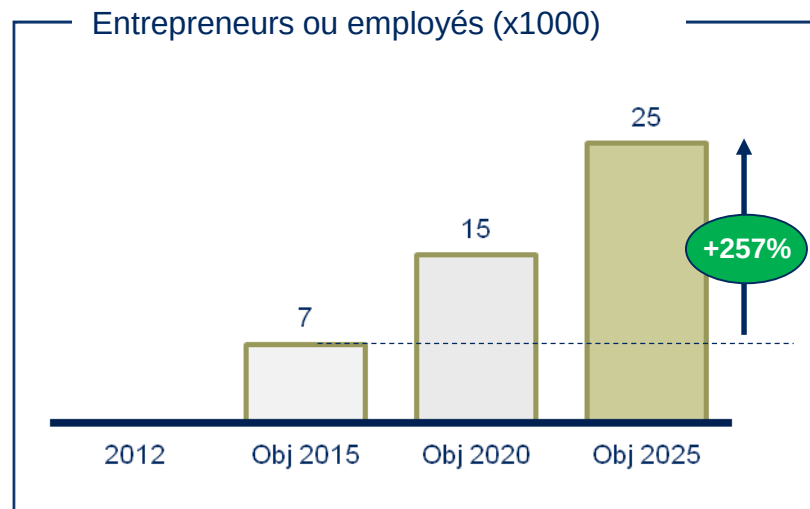


Développement local

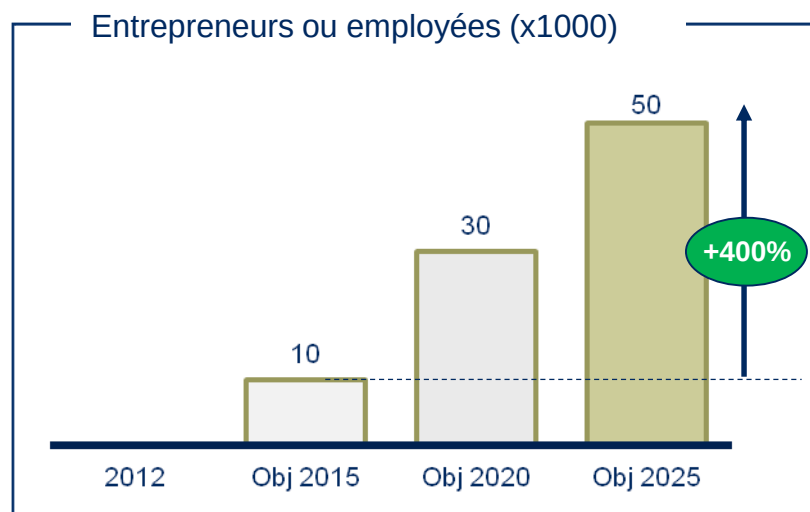


Axe3_ Développement local

Emploi des jeunes



Emploi des femmes



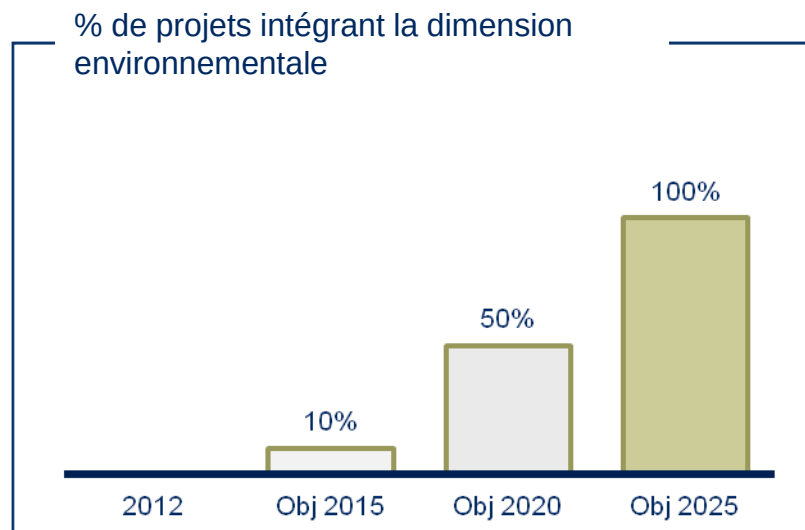


Gestion participative des ressources naturelles



Axe 4_ Gestion participative des ressources naturelles

gestion
optimisée des
ressources
naturelles



- Définition de termes de références des études de gestion optimisée des ressources naturelles pour tout projet d'investissement
- Intégration à l'identique des études d'impact environnementale, aux cahiers des charges des marchés publics et privés.





Cadre juridique et opérationnel approprié à l'efficiencia de la stratégie

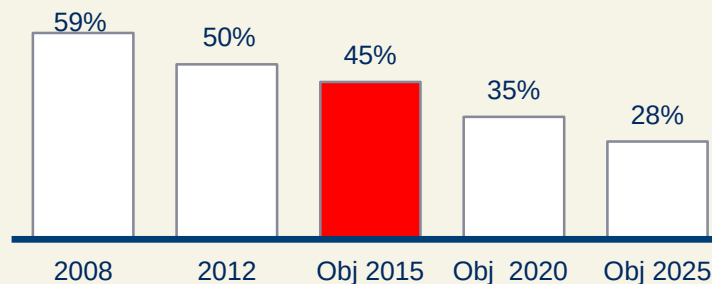


Effets escomptés

Effets escomptés

Lutte contre la pauvreté

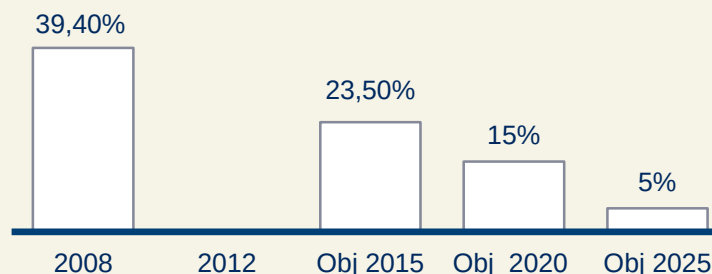
Incidence de la pauvreté en milieu rural (%)



Diminution de l'incidence de la pauvreté en milieu rural à 28% à l'horizon 2025

Insécurité alimentaire

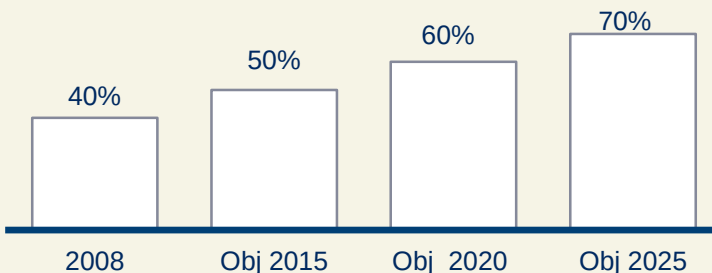
Taux d'insécurité alimentaire (%)



Diminution du taux d'insécurité alimentaire à 5% à l'horizon 2025

Compétitivité du secteur

Part de marché des produits nationaux sur le marché intérieur (%)



Faire passer la balance commerciale de son statut déficitaire actuellement à équilibré (2020) puis à excédentaire (2025)



IV

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Architecture du nouveau plan d'exécution

Architecture régalienne

COMITÉ
NATIONAL DE
COORDINATION

Architecture d'accompagnement

MDR et Ministères concernés + Interprofessions :
Gouvernance globale, Pilotage et S&E
Ajustement des objectifs, des moyens et processus
d'exécution

Budgétisation, pilotage exécutif,
S&E et accompagnement

MDR

• Conférence
annuelle

• Commission
Régulation marchés

Agence de
Promotion des
Investissement

Ingénierie et gestion des projets
ainsi que leur implémentation sur
le terrain

Exécution et mise en œuvre en
fonction des caractéristiques et
des potentialités des zones
d'intervention

8
DDR ou EP

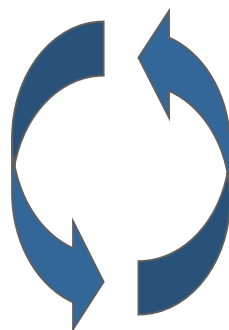
Participation à la programmation
et à l'exécution des plans d'action
spécifiques à l'échelle régionale

13
Wilayas

Participation à la programmation
et à l'exécution des plans d'action
spécifiques à l'échelle local

226
Communes

• Conventions ELEV
et AGR



8
cadres de
concertation

Programmation des actions de
développement et formulation des
projets,

8
Pôles de
compétitivité

Soutien aux OP, mise au point du
contenu concret des plans
d'actions,

Associations
Bassins de
production

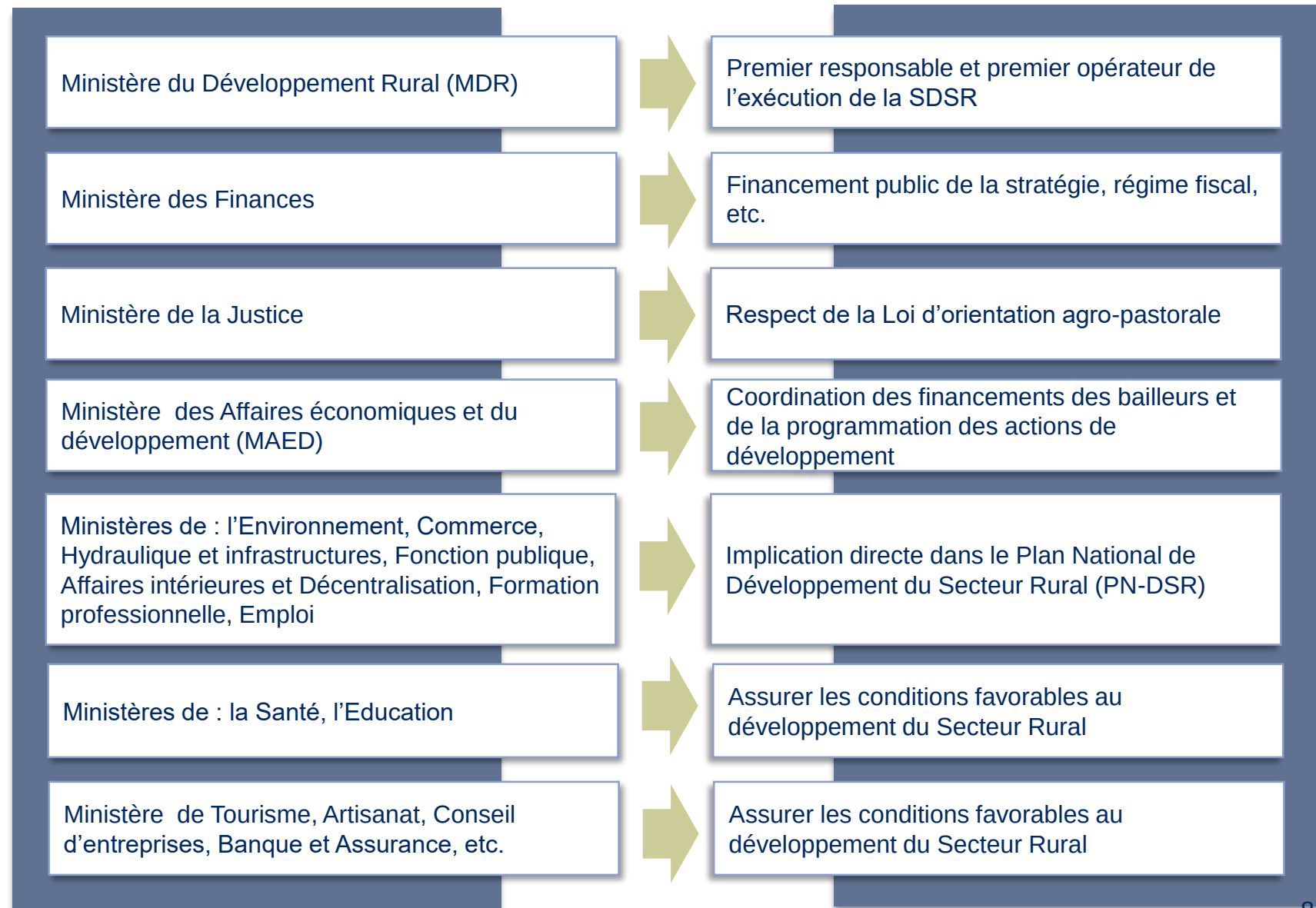
Prise en charge des plans
d'actions communales

Niveau central

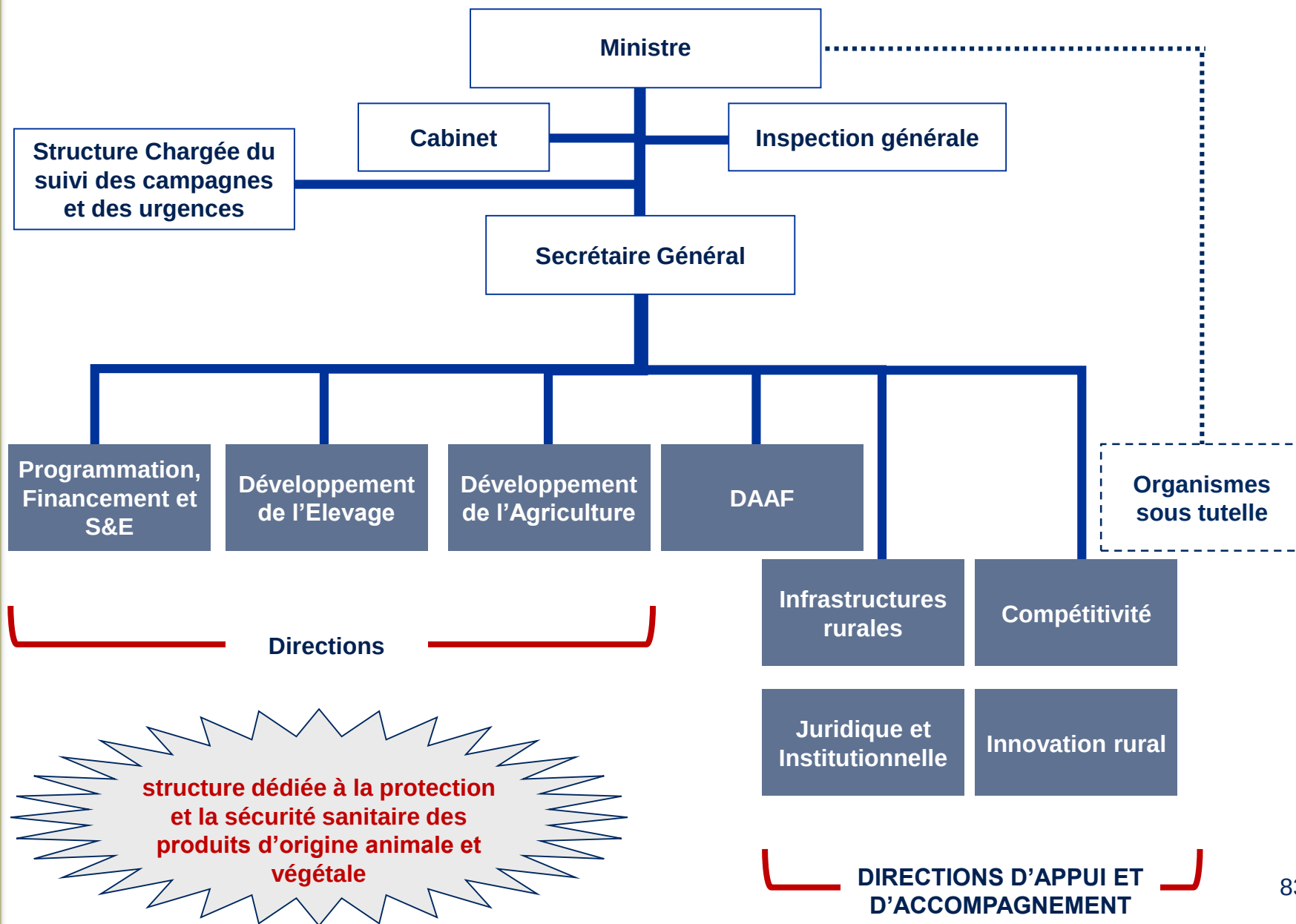
Niveau régional

Niveau local

Implication des ministères régaliens et sectoriels



Organigramme du MDR



Missions dévolues aux directions générales

Programmation et Financement

- Assurer la programmation et la coordination des financements de l'État comme des Bailleurs et des ONG, et ce en relation étroite avec les services compétents du MAED ;
- Assurer la programmation relative aux Ressources humaines
- Assurer le suivi et l'évaluation des formations professionnelles
- Le pilotage des interventions, programmes et projets du MDR, des autres Ministères, des bailleurs et des ONG
- Capitalisation des expériences par l'exploitation des rapports d'avancement, de suivi évaluation, de la base de données mise en place et des statistiques produites
- Supervision et contrôle de la réalisation des plans d'actions, avec compte rendu au Ministre (Unité de pilotage de la SDSR)

ELEVAGE

- La gestion du Fonds de Solidarité Nationale / section élevage
- Définition des politiques afférentes aux filières animales
- Suivi des développements par filière :
 - Bétail sur pied
 - Viande rouge
 - Lait et dérivés
 - Avicole
 - Cuirs et peaux

AGRICULTURE

- La gestion du Fonds de Solidarité Nationale / section agriculture
- Définition des politiques afférentes aux filières végétales,
- Suivi des développements par filière :
 - Céréales
 - Légumineuses et protéagineuses
 - Maraîchères et Fruitières
 - Agro-forestières,
 - Semences et plants,
 - Fourragères



Missions dévolues aux directions d'appui et d'accompagnement

INFRASTRUCTURES RURALES	COMPÉTITIVITÉ	JURIDIQUE ET INSTITUTIONNELLE	INNOVATION RURALE	Suivi / Evaluation
▪ Conception , mise en œuvre de la politique en matière d'aménagement agropastoral et de développement des infrastructures rurales ▪ Gestion, coordination et supervision de la maintenance des infrastructures	▪ La valorisation des produits ▪ La commercialisation et la promotion des produits ▪ La transformation et la qualité des produits en fonction des marchés ▪ La connaissance et la maîtrise des conventions internationales et des accords de partenariat économique en vue de la promotion des intérêts nationaux dans les négociations commerciales internationales	▪ Aspects juridiques et institutionnelles ▪ Décentralisation et problématiques foncières ▪ Etc.	▪ La recherche agronomique, zootechnique et en santé animale ▪ L'économie rurale ▪ Le conseils techniques et de gestion des entreprises agricoles ▪ La gestion des ressources naturelles et la gestion ▪ La formation professionnelle répondant aux besoins du marché de l'emploi	▪ Le suivi et l'évaluation des programmes notamment les actions et interventions du MDR auprès des autres acteurs pour en apprécier l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité.



Articulation de l'action à l'échelle territoriale

